

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



LES CANADIENS DE L'OUEST.

LOUIS RIEL, PÈRE.

VI.

Le 17 mai 1849, jour fixé pour le procès de Sayer, une vive agitation régnait dans la colonie. Dès l'aurore, on pouvait voir les métis venant en bandes de la Prairie du Cheval Blanc, de la Baie St. Paul, du lac Manitoba et des bords de la Rivière-Rouge, pour se réunir à St. Boniface, selon le mot d'ordre de leur chef. Ils étaient tous armés, et après avoir déposé leurs fusils à la porte de l'église, ils assistèrent ensemble à une basse messe.

A l'issue de l'office divin, les métis allèrent reprendre leurs armes, puis avant de se mettre en marche, Riel leur adressa une chaleureuse allocution. Il leur montra en termes indignés l'outrage qu'on faisait à leurs sentiments religieux en traduisant un des leurs devant la justice en un jour consacré au Seigneur, et dénonça les actes tyranniques de la Compagnie de la Baie d'Hudson, que l'on subissait passivement depuis tant d'années. Il engagea les métis à se montrer unis, fermes et déterminés à obtenir justice, leur assurant que le vœu unanime des habitants de la Rivière-Rouge réussissait à faire cesser le monopole odieux de la Compagnie et à leur rendre la liberté commerciale qu'ils réclamaient à tant de titres.

Louis Riel obtint un véritable triomphe oratoire en cette circonstance, et de longs et vigoureux hurras poussés par les métis furent répétés bien des fois par les échos solitaires de la Rivière-Rouge. Encore sous l'impression de la parole ardente de leur chef, les *bois-brûlés* commencèrent à défilier pour se rendre au Fort Garry comme s'ils allaient à une victoire certaine. Ils suivirent le bord de la Rivière-Rouge jusqu'à la pointe Douglas, et ils traversèrent au Fort Garry dans des embarcations qu'un nommé Sinclair mit à leur disposition.

Ils arrivèrent à ce village vers dix heures et demie. Leur nombre, leurs armes, leur contenance énergique et leur paroles menaçantes inquiétèrent sérieusement les autorités et jetèrent l'émoi dans la localité, qui n'était pas habituée à un pareil spectacle. Les métis étaient d'autant plus excités qu'on avait répandu la nouvelle, dans le but de les effrayer, que le Major Caldwell ferait mettre tous ses *pensioners* sous les armes, lors du procès de Sayer, afin de les repousser par la force. Ces soldats anglais s'étaient même vantés de balayer les métis du Fort Garry s'ils osaient s'y montrer en cette occasion.

Les Anglais les plus influents du Fort Garry s'abouchèrent avec les métis et leur firent mille représentations pour les engager à ne tenter aucun mouvement hostile aux autorités. M. Alexander Ross (1) auteur d'une histoire de la Rivière-Rouge, ayant été informé par les métis qu'ils étaient déterminés à s'opposer par la violence, s'il était nécessaire, à la condamnation éventuelle de Sayer, leur dit : " Mes amis, vous agissez sous de fausses impressions. N'allez pas troubler l'ordre. Le 6ème est parti (il faisait allusion au corps du Colonel Crofton, parti pour l'Angleterre), mais le 7ème peut venir, et ceux qui maintiennent sèment le vent récolteront la tempête."

Aucune menace ne put ébranler les métis. Louis Riel répondit fièrement que les métis étaient fermement décidés à ne plus se laisser traiter comme par le passé, qu'ils commençaient à former un peuple et qu'ils ne cesseraient de réclamer les droits d'hommes libres dont on les frustrait.

Plusieurs centaines de métis étaient groupés près de la cour de justice, lorsque vers onze heures, le Major Caldwell, le juge Thom et les autres magistrats arrivèrent pour siéger; on remarqua que le gouverneur n'avait pas en cette circonstance la garde d'honneur qui l'accompagnait d'ordinaire.

A l'ouverture de la Cour, la cause de Sayer fut appelée la première, et le prévenu fut sommé vainement de comparaître devant le tribunal. Il était alors sous la protection d'un certain nombre de métis armés, et le recorder n'osa pas ordonner aux constables de l'amener de force en cour.

Le juge et les magistrats s'occupèrent alors pour passer le temps d'autres affaires peu importantes jusqu'à une heure de

l'après-midi. Sayer fut alors sommé de nouveau de comparaître, mais toujours en vain. Un nommé McLaughlin, irlandais, qui prétendait avoir de l'influence sur les métis, essaya d'intervenir, mais il fut promptement éconduit.

Le gouverneur et le juge étaient dans un embarras visible. Ils se consultèrent et firent dire aux métis de nommer un chef et d'envoyer une députation pour assister Sayer durant son procès et établir ce qu'on avait à dire pour sa justification. Les métis accédèrent à cette proposition, et onze d'entre eux, ayant Riel à leur tête, firent leur entrée en cour, avec Sayer sous leur protection.

En même temps, vingt métis armés vinrent se poser en sentinelles près de la porte, ayant en soin les armes des délégués, et cinquante autres se placèrent près de l'entrée en dehors de la cour. Les sentinelles de l'intérieur communiquèrent aux autres les détails du procès à fur et à mesure qu'il s'instruisait, de sorte qu'au moindre signal, tous les métis étaient prêts à prêter main-forte à leur chef.

Après son entrée en Cour, Riel déclara que la population demandait l'acquittement de Sayer. Il protesta énergiquement contre sa mise en accusation et récusé neuf des douze jurés. Mais ses réclamations n'eurent aucun effet.

On procéda alors à l'audition du procès. Riel avertit le tribunal que les métis laisseraient écouler une heure pour lui donner le temps de prononcer l'acquittement de Sayer, et qu'ils se feraient eux-mêmes justice, si un jugement favorable n'était pas rendu dans l'intervalle.

Une heure passa, un grand nombre de métis firent irruption dans la salle d'audience. Les autres se pressèrent près de la porte et attendirent impatiemment le dénouement du procès.

Riel réclama alors d'une voix ferme et solennelle l'acquittement de Sayer.

—Le procès n'est pas fini, répondit le juge Thom.

—Le temps accordé est écoulé, répliqua Riel. Le procès n'a pas sa raison d'être. L'arrestation de Sayer a été faite en violation de tout principe de justice. Et je déclare que dès ce moment Sayer est libre.....

Les métis applaudirent frénétiquement et annoncèrent à leur tour, avec des hurras et des cris de joie, que Sayer était libre.

Le gouverneur, le juge Thom et les magistrats parurent étonnés de l'audace de Riel et des métis, et ils protestèrent contre leur conduite. Mais Sayer n'en prit pas moins le chemin de la liberté ainsi que Goullé, McGillis, Laronde, contre lesquels on n'osa pas procéder.

Tout en prenant une attitude énergique, Riel et les métis ne firent entendre aucune parole de vengeance contre les autorités; aussi Hargrave, auteur d'une histoire de la Rivière-Rouge, prétend à tort qu'ils s'étaient rendus au procès non-seulement dans le but de libérer Sayer, mais encore d'assassiner le juge Thom. Il n'y a rien dans leurs procédés qui puisse justifier cet écrivain de leur prêter gratuitement un aussi coupable projet.

Non content de l'élargissement de Sayer, Riel somma la Compagnie, séance tenante, au nom des métis, de rendre à Sayer les effets qu'on lui avait confisqués. Celle-ci n'osa pas se refuser à cette injonction.

De plus, Riel avertit la Compagnie qu'à l'avenir les métis comptaient avoir le commerce libre, et qu'elle ne devait plus intervenir dans leurs transactions mercantiles. Tous les métis crièrent bien des fois avec un indescriptible enthousiasme : " Le commerce est libre! Le commerce est libre! Vive la liberté!" en présence du gouverneur, du juge et des magistrats atterrés. Ils remplirent longtemps l'air de leurs acclamations, et lorsqu'ils eurent traversé la Rivière-Rouge, ils poussèrent d'enthousiastes hurras, suivis d'une triple saive de fusils pour célébrer leur triomphe.

L'heureux dénouement de cette affaire se répandit avec la rapidité de l'éclair dans la colonie, où éclatèrent des transports universels de joie. Bien que les métis écossais n'eussent pris aucune part à ce mouvement, ils en acceptèrent le résultat avec non moins d'allégresse, car ils avaient également de nombreux griefs contre la Compagnie.

L'issue de ce procès amena la démission du juge Thom, qui avait mis le sceau à son impopularité en cette circonstance. Le gouverneur Caldwell siégea durant un an à sa place. En 1850, M. Thom revint sur le banc pour décider une cause importante, mais son jugement souleva un mécontentement tel que le gouverneur Caldwell le força de résigner une seconde fois et d'accepter la place plus modeste de greffier de la cour, qu'il occupa jusqu'à l'époque de son retour en Ecosse, en 1854.

VII.

Ce soulèvement des métis contre la Compagnie de la Baie d'Hudson fit beaucoup de bruit et eut même de l'écho en An-

gleterre. Depuis quelques années, M. Isbister, membre de la Chambre des Communes, avait pris en main la défense des métis contre les vexations de la Compagnie, et il n'en continua que plus ardemment à faire le procès de cette puissante association devant le parlement anglais.

M. John McLaughlin, qui avait habité la Rivière-Rouge, où il avait fait le commerce d'importation des marchandises anglaises, étant de retour en Angleterre en 1850, vit avec plaisir que l'opinion publique était favorable à l'attitude des métis. Dans le but de les encourager à maintenir fermement leurs droits, il leur adressa la proclamation suivante, écrite en mauvais français, comme il le dit, et que nous reproduisons textuellement :

" AUX MÉTIS ET COLONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE."

" Je vous écris pour vous informer que votre cause dans ce pays-ci fait des progrès et triomphe rapidement. J'étais vraiment surpris de trouver en arrivant ici combien elle avait universellement excité l'intérêt générale du peuple de la Grande-Bretagne. Continuez hardiment et sans crainte dans votre présente attitude. Surtout n'ayez point recours à des moyens violents, mais soyez fermes et résolus de soutenir vos droits. Vous avez plein pouvoir comme répètent les Journaux Anglais et surtout le Parlement Britannique, de faire, avec qui il vous plaît le commerce dans toutes les productions de votre pays.

" N'écoutez pas ces histoires ridicules que l'on vous racontera pour vous intimider. Vous avez Le Droit pour vous. Votre compatriote, M. Isbister, a intéressé des amis très puissants de ce côté-ci des mers, qui vous supporteront si vous vous montez dignes de l'intérêt qu'ils vous portent.

" Courage! mes amis. En avant!!

" Votre très sincère ami

" JOHN McLAUGHLIN."

Les métis ne furent pas obligés heureusement de continuer à lutter contre la Compagnie pour obtenir la liberté commerciale qu'ils réclamaient depuis tant d'années. Il est vrai que la Compagnie n'a pas cessé de prétendre qu'elle constituait une violation de ses droits, mais il lui fallut bon gré mal gré accepter ce nouvel état de choses. Elle n'a pu intervenir depuis dans le commerce des fourrures, et en obéissant forcément à une politique plus libérale, elle n'a pas réalisé des bénéfices moins considérables de son immense trafic.

En justice pour la Compagnie, nous devons dire que si les premiers missionnaires du Nord-Ouest ne furent guère bien traités par ses agents, leurs successeurs obtinrent, en revanche, toute espèce d'égards, dès qu'on vit qu'on ne pouvait empêcher ces courageux apôtres d'aller annoncer en tous lieux la bonne nouvelle de l'Evangile. Et depuis bien des années, les prêtres et les sœurs reçoivent toute la protection possible et souvent même des secours précieux de la Compagnie.

Les employés actuels de cette opulente association sont aussi beaucoup plus libéraux qu'autrefois à l'égard des métis, dont ils ont toute la confiance. Ceux-ci achètent et vendent les produits de leur chasse à la Compagnie, transportent ses marchandises à ses postes les plus éloignés, souvent sans tenir de comptes, tant ils sont certains d'obtenir satisfaction.

VIII.

Après cette lutte courageuse contre le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Riel continua à donner des preuves de l'esprit d'entreprise qui le caractérisait. En 1857, il conçut le projet d'établir une manufacture de tissus de laine et il se rendit en Canada pour acheter le matériel nécessaire. Mais l'entreprise échoua au moment où le succès semblait assuré.

En revenant à St. Boniface en 1858, il rencontra dans la prairie aux Deux Rivières, un peu plus bas que Pembina, l'aîné de ses enfants, Louis, qui se rendait au collège de Montréal pour y faire ses études. Ses ressources ne lui avaient pas permis de faire face aux dépenses d'une éducation classique, mais Sa Grâce, Mgr. Taché, ayant été frappé de la précocité intellectuelle du jeune Louis, avait su lui trouver une protectrice généreuse, dont la munificence est proverbiale, dans la personne de madame Joseph Masson, de Terrebonne.

Le jeune Riel était loin alors de pressentir qu'il voyait son excellent père pour la dernière fois. Car, celui-ci s'éteignit, à St. Boniface, le 21 janvier 1864, alors que son fils commençait au séminaire de Montréal ses études de philosophie. Cette perte fut extrêmement sensible au jeune étudiant et le plongea dans une douleur difficile à peindre. Ses condisciples se rappellent que plus d'une année après ce douloureux événement, il ne pouvait prononcer le nom de son père sans verser d'abondantes larmes.

(1) Il n'est pas inutile de remarquer ici que cet historien est très partial. On dirait qu'il a écrit seulement l'histoire des colons écossais de la Rivière-Rouge. Il passe intentionnellement sous silence des faits où les métis français jouent un rôle assez important, et effleure ceux qu'il ne peut taire. Il a fait son possible par exemple pour ignorer la mission catholique de St. Boniface. Il ne prononce même pas le nom de Mgr. Provencher, qui arriva dans le pays dès 1818 et devint le premier évêque de la colonie quelques années plus tard. De plus, il considère les métis comme des intrus; tandis que c'est le clergé catholique et les métis, qui ont surtout fait le pays ce qu'il est. Note de l'auteur.

La mort de Riel causa de regrets non moins profonds dans la colonie de la Rivière-Rouge. Les mépris français, à la tête desquels il avait obtenu l'émancipation commerciale du pays, la déplorèrent vivement. Elle leur enlevait un ami éprouvé, un conseiller prudent et un chef intrépide dans l'occasion.

Aussi, son nom est-il encore fort populaire à la Rivière-Rouge et prononcé avec respect. Et lorsque son fils se mit audacieusement à la tête du mouvement insurrectionnel de 1870, les mépris qui croyaient voir revivre en lui les talents, l'intrépidité et l'éloquence du père, se rangèrent avec ardeur sous le drapeau qu'il avait arboré.

L'épouse de Louis Riel habite encore la Rivière-Rouge avec l'ex-président du Gouvernement Provisoire et huit autres enfants. L'aînée de ses filles, Sara, est entrée depuis 1868 en religion chez les Sœurs Grises, et aujourd'hui elle poursuit à l'île à la Croix l'œuvre de dévouement à laquelle elle a consacré sa vie dans les missions glacées du Nord.

La femme de notre héros a fait preuve, en maintes circonstances difficiles, d'une grande force de caractère. Elle vit dans une noble pauvreté à quelques milles de St. Boniface, à l'instar de son fils, qui eût pu être riche s'il eût voulu trahir la cause canadienne et se prêter aux offres dorées des Américains alors qu'il gouvernait le pays.

JOSEPH TARDY.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

HISTOIRE.

La littérature des peuples anciens a commencé par la poésie. A l'enfance des sociétés, l'imagination jouait un rôle puissant sur les actions et les travaux des hommes. Cette déesse charmante, qui séduit l'oreille pour lui plaire, qui caresse mollement les fibres intimes du cœur humain, qui touche aux cordes sensibles des passions, la poésie, a été le premier souffle du premier homme s'éveillant au spectacle ravissant de la nature.

L'enfance des sociétés a conservé ce caractère. Les historiens ne racontent qu'après que les poètes eurent chanté. Le poète s'empare de ce qu'il y a de plus suave, de plus varié, de plus divin dans la nature; il en compose un miel d'une saveur délicieuse et présente à l'imagination des peuples encore jeunes un aliment propre à leur vie. L'historien, au contraire, s'empare du fait, le dissèque, sacrifie l'art à la vérité, la passion à l'impartialité, la variété à l'unité. Il est calme, froid, posé, honnête, probe, parfois sévère. Nulle débauche de l'esprit, nul épanchement du cœur, nul écart de style, nulle sympathie pour les personnes: il raconte le fait réel et juge les hommes et les choses, les yeux couverts de l'antique bandeau de la justice.

De là, deux genres parfaitement distincts; qui se sont suivis, succédés, et dont l'un, le premier, n'a été que l'indice, l'image embellie, superflue, exagérée de l'autre. Homère devait précéder Hésiode et Hérodote, parce que l'imagination et la passion parlent avant, ou du moins remplacent trop souvent la raison. Enlevez les brillantes couleurs que revêtent le riche manteau d'Homère et il vous reste une charpente nue, un plan déformé, un squelette si vous voulez, susceptible de revêtir les couleurs historiques. Derrière l'impossible et l'imaginaire se cachent le vraisemblable et le réel.

Mais, après que l'imagination, épuisée de ses courses folles à travers les régions de l'imaginaire, fut revenue au point de départ, sans avoir satisfait ni la curiosité des peuples, ni leur désir de s'instruire, ni surtout les exigences de l'intellect, la froide raison marcha en éclaircie, s'appuyant sur ses propres forces: dès lors l'humanité fit un pas dans sa marche progressive. Les nationalités naissantes ne s'abandonneront plus avec la même fougue sur la pente fleurie de la poésie. Les littératures modernes, à leur origine, offrent un aspect plus varié, plus élevé, plus rationnel. Le poids de la raison et du froid calcul pèse davantage dans le plateau de la balance littéraire.

La vie active des nations de l'Europe, qui, pour la plupart, se donnèrent une littérature nationale au XII siècle, était trop pleine d'initiatives, comparée aux modestes débuts des vieilles civilisations, pour ne pas s'engager de suite dans la voie large et prosaïque du fait. La civilisation moderne, héritière des lumières de l'antiquité, mit à contribution ces progrès pour suivre un mouvement ascensionnel. S'il est vrai de dire, en thèse générale, que la poésie a bercé l'enfance des peuples, du moins faut-il restreindre considérablement cette proposition lorsqu'on veut en faire l'application à la civilisation moderne.

Les écrits de Vilhardoin et de Froissard, en France, n'ont pas été précédés de beaucoup par les chants des Trouvères et des Troubadours. Thibaut de Champagne n'a jamais eu plus de mérite et jouit d'une plus grande popularité que Christine de Pisan. Les antiques annales de l'Espagne, que la patience de quelques bénédictins a depuis livrées au public, sont antérieures à tous les *concioneros* et les *romanceros* de la vieille Castille. Le philosophisme de Dante a précédé le lyrisme de Pétrarque, en Italie. En Angleterre, la muse saxonne s'inspire à l'ombre des cloîtres, des événements de chaque jour, et l'historien Guizot, qui vivait au VI siècle, fait bonne figure au milieu des poètes de l'époque. Les *minnesängers* et les *meistersängers* préféraient la forme dydactique aux chants légers, et tous les *niedelungen* de la vieille confédération germanique préféraient une littérature plus réaliste. Les romans de chevalerie, qui n'étaient encore qu'une sale et grossière ébauche du progrès des langues modernes, se sont évanouis, en un instant, aux premières lueurs du positivisme.

La poésie, n'a pu survivre à ces désastres qu'en assumant un caractère propre et particulier à chaque genre: elle dut s'élever à des hauteurs inaccessibles au commun des mortels pour ne pas être détrônée par l'orgueilleuse prose devenue à tout jamais le costume léger du philosophe, du publiciste et de l'historien.

Ce qu'a été le rôle de l'histoire au Canada, au début de notre littérature, c'est dire qu'il a été humble et modeste. L'histoire n'eût pas même à lutter contre les empiètements de la poésie. Cette rivale n'existait pas; car, je n'appelle pas poésie ces petites tartines rimées que nos pères, dans leur moment de bonne humeur, chantaient en abattant les broussailles qui obstruaient l'entrée de leur maison en bois rond. C'est tout au plus un sentiment poétique agréable à constater, une disposition qu'ils avaient héritée des Normands et des Bretons leurs pères. L'histoire, marque plutôt les premiers débuts de notre littérature. Les hommes lettrés étaient rares sous la domination française, mais le peu qu'il y avait *paraient des notes*, pour servir à l'histoire de la Nouvelle-France. Ces relations, grossières dans la forme, mais pleines d'attraits dans le fond, contribuèrent à l'édification du grand temple historique de notre pays. Aussi, la critique aime-t-elle à citer les noms de Champlain, Charlevoix, les R. P. Jésuites Lescarbot, Sagard, la Mère Marie de l'Incarnation, etc. Si le passé

est connu, nous le devons à ces humble travaux et aux manuscrits déposés dans les grandes bibliothèques publiques d'Europe et d'Amérique. La plupart de ces relations nous ont été données par les missionnaires, ces vieux pionniers disséminés sur le continent comme autant de jalons dans un désert.

Comme chez tous les peuples qui ont vieilli, l'histoire du Canada offre de grandes beautés et de hauts enseignements. Un passé accidenté, des actions héroïques, des luttes sans trêve: luttes contre la forêt, contre les ennemis de la France, contre les peaux-rouges, contre la misère et la fiim; le travail lent de la civilisation et de la colonisation s'opérant au sein des sombres forêts d'une terre vierge; l'agonie sociale et le dernier effort de la France abandonnant le Nouveau-Monde; la découverte successive des différentes parties du Continent américain; les premiers établissements et les principaux essais de colonisation; les luttes parlementaires et le réveil national revendiquant les institutions qui font la gloire des peuples libres; les difficultés, les dangers et les obstacles suscités par le mélange des races:—toutes ces causes et tous ces faits ariés, qui se rencontrent au sein d'une population disséminée, aussi bien que chez un peuple de quarante millions d'hommes, offrent au génie de l'écrivain un champ fécond qu'une plume habile peut remuer sans épuiser. Aussi des hommes de mérite, des citoyens éclairés et vertueux, se mirent-ils à l'œuvre, et aujourd'hui, nous pouvons étudier les époques lointaines de la colonie naissante, éclairés au flambeau des écrits historiques de Garneau, Ferland, Bibaud, et tant d'autres écrivains recommandables qui ont surgi comme par enchantement à notre époque.

Ces causes expliquent sans doute l'ardeur avec laquelle nos meilleurs littérateurs se sont livrés aux travaux historiques; car, l'histoire a été de beaucoup le genre le plus et le mieux cultivé parmi nous. Cette mine reste encore inexploité en dépit des fouilles considérables qu'on y a pratiquées. Nos antiquités canadiennes feront, pendant longtemps, l'objet des études et des travaux des écrivains soucieux de laisser derrière eux une réputation durable. On ne saurait d'ailleurs trop encourager la jeunesse studieuse et avide d'entreprendre et d'écrire, à se livrer à ces études. Ces travaux ont pour résultat de faire connaître la patrie à l'étranger et de cultiver parmi nous cette fleur divine du patriotisme, en découvrant la grandeur de notre passé et l'éclat des actions de nos pères.

Il ne manque pas d'écrivains qui ont entrepris d'écrire l'histoire du Canada dans son ensemble, quoiqu'à des points de vue différents; mais ce qu'on a peut-être trop négligé, c'est la spécialité historique ou l'étude des différentes époques et même l'histoire particulière de certaines régions du pays. Il va de soi qu'un coup d'œil d'ensemble ne peut embrasser jusque dans ses particularités les événements divers de la vie d'un peuple, tandis que l'analyse de périodes déterminées permet à l'écrivain de s'arrêter aux détails. Il y a certaines phases de notre histoire qui n'ont pas encore été traitées convenablement. Ces lacunes sont plus nombreuses qu'on serait tenté de le supposer en présence du travail accompli.

Il y a bien aussi la mine inexploitable de nos archives. Quel pays n'a pas ses manuscrits! Le Canada n'est pas en arrière des autres peuples sous ce rapport. Seulement, ces trésors sont épars, et pour les atteindre il faudrait s'aventurer dans la poussière des voûtes publiques de France, d'Angleterre et des principales villes d'Amérique. Ce serait un grand travail bien méritoire que celui de collectionner ces vieilles pages rongées chaque jour par la dent du temps. Il y a certains manuscrits surtout, d'une importance telle pour nous, que la législature du pays ferait acte de prévoyance en les faisant imprimer aux frais de l'Etat. On ne devrait jamais oublier qu'une nation n'est pas seulement riche de ses institutions, de ses finances prospères, de son commerce florissant, mais encore de tout ce qui peut instruire les générations de l'expérience d'un passé, hélas! toujours trop tôt oublié.

Jetons un coup-d'œil rapide sur les travaux de nos historiens.

EDMOND LARBAU.

WALTER SCOTT.

ROMANCIER.—1814—1831.

Voir les Nos. 49 et 50, Vol. III, et les Nos. 4, 5, 7, 9, Vol. IV.

Le premier roman de la série, par ordre de date, et aux yeux de plusieurs connaisseurs, le meilleur, c'est *Waverley*, or *Sixty Years Ago*. C'est en 1804 que le premier volume fut écrit; mais comme le culte des Muses absorbait alors toute l'attention de Scott, le manuscrit en fut jeté de côté, puis relégué avec d'autres vtilles, au grenier, où se trouvait un vieux secrétaire qui recérait d'ordinaire l'attirail de pêche du propriétaire. Dix ans plus tard en 1814, Scott ayant eu occasion d'y fouiller pour se procurer des hameçons, en tira par hasard ce manuscrit oublié et tout poudreux. L'idée lui vint de le terminer: ce qui nous a valu cette peinture vive de l'Ecosse, à l'ère de la fameuse insurrection des Clans en 1745, dont le but était de restaurer au trône de ses pères, le *Pretender* Charles Edouard. *Waverley*, c'est un tableau tracé de main de maître, où se reflètent comme dans une glace tous ces saisissants contrastes entre l'existence aventureuse des *Highlanders* ou Montagnards et la vie paisible des *Lowlanders* ou habitants des plaines. Ces deux classes sont tout à fait distinctes par les mœurs et par la

\* Les romans historiques de Scott, parurent dans l'ordre suivant:

Waverley, Juillet 7. 1814
Guy Mannering, Février 24. 1815
The Antiquary, Mai 1816
Old Mortality, Décembre 1. 1816
The Black Dwarf, " 31. 1816
Rob Roy, " 31. 1817
The Heart of Mid-Lothian, Juin 1818
A Legend of Montrose, Juin 10. 1819
The Bride of Lammermoor, Juin 10. 1819
Ivanhoe, Dec. 18. 1819
The Monastery, Mars 1820
The Abbot, Sept. 1820
Kenilworth, Jan. 1821
The Pirate, Dec. 1821
The Fortunes of Nigel, Mai 30. 1822
Peveril of the Peak, Jan. 1823
Quentin Durward, Juin 20. 1823
St. Ronan's Well, Dec. 1823
Red Gauntlet, Juin 1824
The Betrothed, " 1825
The Talisman, " 1825
Woodstock, " 1826
The Chronicles of the Canongate, Nov. 1827-8
The Fair Maid of Perth, Nov. 1828
Anne of Geierstein, Mai 1829
Count Robert of Paris, Nov. 1831
Cas le Dangerous, Nov. 1831

Tous ces ouvrages en trois volumes chaque.

religion: le Montagnard, en général, était demeuré attaché à la croyance de son souverain exilé; c'est un homme de guerre féroce, un Jacobite. Le *Lowlander*, au contraire, adonné aux arts pacifiques, au commerce, à l'agriculture, se retranchait avec dédain, dans le culte austère de Wesley ou de Knox.

Waverley, le héros du roman, est l'héritier d'une ancienne et opulente famille Jacobite, établie de temps immémorial, au midi de l'Angleterre. Son éducation, jusqu'à ce qu'il devint majeur a été presque entièrement domestique; voire même un tant soit peu irrégulière.

Dans la solitude du toit paternel, la poésie, les décevantes illusions du jeune âge avaient communiqué à son caractère un cachet d'irrésolution contemplative, jointe à beaucoup de douceur et d'amabilité! Les partisans que les Stuarts avaient en Angleterre, avaient longtemps avant 1745, renoncé à tout espoir de voir triompher la cause du *Pretender*, les protecteurs de Waverley se décidèrent à lui obtenir un brevet dans l'armée, vu que de tout temps sa famille avait montré une inclination prononcée pour la carrière des armes et que la guerre régnante promettait une promotion rapide.

Son nom fut inscrit sur le rôle, comme officier de cavalerie dans un régiment alors stationné en Ecosse et qu'il rejoignit de suite. La famille Waverley comptait alors dans le Perthshire un ancien ami, dans la personne de Cosmo Comyne Bradwardine, de Tully-Veolan: par la protection des Waverley, le Baron de Bradwardine avait été tiré d'un sérieux embarras que le Procureur du Roi lui suscita quelque temps après le soulèvement de 1715. Le jeune héritier de Waverley-Honour, fut donc accrédité, par lettre, auprès de ce fidèle allié de la famille et s'en prévalut de suite pour courir saluer l'hôte de la noble maison de Tully-Veolan. Cette curieuse résidence, ainsi que le train de vie de ses excentriques maîtres seront plus tard admirablement décrits.

Le Baron, par profession était homme de robe, et par goût, lecteur diligent des classiques latins. Mais il s'était adonné aux armes et avait fait plusieurs campagnes sur le continent. Ce qui lui avait fait combiner avec ses réminiscences classiques, le fatras de termes techniques d'un général allemand, et la désinvolture d'un mousquetaire français. Chez lui, le culte des ancêtres existait à un degré éminent, et malgré ses excentricités, c'était un brave et vaillant homme, un ami honorable et sûr. Sa famille ne se composait que d'une fille, douce et affectueuse créature.

Le jeune Waverley, mit du temps à se faire aux allures de son excentrique vieil ami: il sut varier son séjour à Tully-Veolan par diverses courses dans les montagnes environnantes. On lui avait signalée comme digne d'être vue, la caverne d'un célèbre bandit montagnard: Donald Beau Lean. Les merveilles de cette autre de Trophouius, lui inspirèrent le désir de connaître encore plus en détail, la manière de vivre des Montagnards d'Ecosse. Le redouté propriétaire de la caverne lui donna une lettre à l'adresse d'un chef de Clan, qui habitait un château voisin. Cet incident lui fournira l'occasion désirée de contempler, dans toute sa sauvagerie et séduisante barbarie, la vie intime des Montagnards d'Ecosse. Le châtelain se nomme Fergus Vieh Ian Vohr, jeune homme bouillant d'ambition et de bravoure, ardemment attaché à la cause des Stuarts—en ce moment profondément immiscé dans l'insurrection dont le but est de rappeler au trône la famille déchue. Fergus a une jeune sœur, encore plus enthousiaste que lui pour les Stuarts: elle arrive en ce moment de la cour de St. Germain. Si son patriotisme exalté frappe l'imagination de Waverley, sa ravissante beauté séduit encore plus les yeux du jeune Anglais.

Pendant qu'il boit à longs traits le poison de l'amour, des malentendus, et de faux rapports sur son compte lui font perdre l'estime de son colonel: le gouvernement lui retire son brevet d'officier, bien à tort. Cet affront le jette dans une telle fureur que son premier mouvement le pousse à se jeter dans les rangs des insurgés conduits par Fergus. Ce dernier prend alors le parti de lui avouer le but secret de l'organisation qu'il lui avait jusqu'alors celé. Mais avant de joindre l'étendard du *Pretender*, Waverley veut consulter sa famille. Les autorités, rendues fort alertes par les rumeurs d'une révolte prochaine, arrêtent Waverley et l'envoient prisonnier à Stirling. Pendant le trajet, l'escorte est attaquée et mise en déroute, par un détachement de Montagnards qui expédient Waverley sous bonne garde à Edimbourg, où il est remis sain et sauf aux mains de son nouvel ami Fergus MacIvor, le commandant de la garde préposée à la sûreté de Charles-Edouard, alors en possession avec sa cour de l'ancien palais de Holyrood. Une combinaison de tentations irrésistibles viennent alors assaillir l'ex-officier britannique.

Froissé du traitement injuste que les autorités militaires lui ont infligé, entraîné par ses anciennes préférences de famille, séduit par son amitié pour Fergus et le violent amour qu'il ressent pour Flora MacIvor, autant que flatté des civilités que le galant Prince d'Ecosse lui fait, il se décide d'unir sa destinée à celle de Fergus et rejoint l'armée des Montagnards, comme volontaire. Bientôt, il éprouva un vif contretemps: son ardeur pour Flora n'est pas partagée. La belle adorable n'a pour lui que de l'indifférence: la cause de Charles-Edouard commande toute l'énergie de son être. Il est bien constaté que la sœur de Fergus est de glace pour Waverley: elle ne vit, son âme passionnée ne respire que pour voir triompher le "royal exilé."

A la cour à Holyrood, Flora avait une amie, Rose Bradwardine. Rose n'avait pas le farouche patriotisme de Flora, mais elle en avait la beauté. Rose soupirait en secret pour le malheureux amant de Flora et ne réussissait pas toujours à cacher sa sympathie; de son côté Waverley se sentait, à son insu, chaque jour attiré vers la fille du Baron de Bradwardine. Écoutons le dialogue échangé un jour entre les deux amies, bien qu'il nous soit impossible de rendre en français, l'arôme, le coloris poétique du texte anglais. Le dernier trait surtout, est plein de réverie, de doux regrets. Rose envie à son amie, l'heureuse destinée que l'amour de Waverley lui prépare: car elle croit que Waverley finira par épouser Flora. "Waverley sait se battre, dit Flora..... mais les entreprises nobles et périlleuses, n'eurent jamais d'attrait pour lui. Il ne fut jamais devenu le célèbre Sir Nigel, son ancêtre: mais, il aurait pu devenir le panégyriste, le chantre de Sir Nigel. Je vais te dire, mon amie, où Waverley brillera. Sa place à lui, sa vraie sphère c'est le foyer domestique où il goûtera tout l'abandon du cercle de famille, les loisirs littéraires, les passe-temps exquis de Waverley-Honour. Il y rétablira la vieille bibliothèque dans le style gothique le plus pur, il en garnira les rayons de volumes rares et précieux. Il dessinera des plans, des paysages, composera des vers, élèvera des temples, creusera des grottes au milieu de son jardin. Pendant une nuit sereine d'été, on le verra appuyé pensif au colonnade de son castel, contemplant les biches sauvages errantes, au clair de la lune, dans son parc ou endormies sous l'ombre de ses vieux chênes, et là il répètera à sa jeune et belle épouse suspendue à son bras,

des stances poétiques. Et l'homme heureux, ce sera lui." "Et la femme heureuse, hélas! sera elle," pensa en soupirant la pauvre Rose, changeant de suite le sujet de la conversation.

Waverley bientôt se met en marche, à la suite de la petite, mais vaillante armée de Charles-Edouard; se signale à la bataille de Preston; au fort de la mêlée, il lui arrive de sauver la vie à un colonel anglais, que des Montagnards avaient désarmé. Ce brave militaire se trouve être un ami intime de la famille de Waverley. Le colonel anglais reproche au jeune Waverley d'avoir déserté son pavillon. Waverley lui rappelle qu'il est inutile de lui parler de la sorte, qu'il ne saurait abandonner la cause des Stuarts, fut-elle désespérée. Toute cette scène est variée d'une foule d'incidents secondaires: une querelle, un attentat sur la vie de Waverley, une réconciliation entre lui et le bouillant Fergus McIvor, et l'insurrection continue. Bientôt vient l'engagement de Clifton: pendant l'obscurité, la petite armée du prince Charles-Edouard tombe dans des embuscades et, après une lutte désespérée, plusieurs des chefs restent prisonniers entre les mains des soldats anglais. Waverley s'échappe à la faveur de la nuit et après s'être tenu caché il se décide à aller à Londres, implorer son pardon; mais l'officier anglais dont il avait sauvé la vie, personnage influent à la cour, le fait évader en Ecosse, en attendant qu'il puisse lui obtenir un pardon, qui s'étend également au Baron de Bradwardine impliqué dans la révolte. C'est pendant son séjour en ce pays, qu'il apprend la dispersion de l'armée de Charles-Edouard à Carlisle. Il fait toutes les démarches possibles pour faire amnistier son pauvre ami Fergus McIvor, condamné à être décapité; dans la scène d'adieu entre Fergus, Flora et Waverley, le pinceau de Scott se révèle dans toute sa beauté. Flora, entre dans un cloître, où elle veut finir ses malheureux jours. Waverley revisite le château paternel, Waverley-Honour; restitue au vieux Baron de Bradwardine, les terres de Tully-Veolan, confisquées; épouse sa fille Rose qui, par son bonheur, voit se réaliser la prédiction de Flora.

Parmi les beaux passages de ce roman, on peut signaler la description de la caverne de Donald Beau Lean, le brigand montagnard; le caractère d'Alice, la jeune fille du brigand, est admirablement tracé! Les joies de courte durée, à Holyrood, où le gracieux Charles-Edouard fait les honneurs, sont habilement décrites; la bataille de Preston; la retraite de l'armée; la querelle avec Fergus; les mystérieux présages de mort qui se manifestent aux yeux du patriotique Fergus Callum Beg, voilà autant d'incidents ou de personnages présentés au lecteur avec une vivacité de coloris sans pareil.

Waverley produisit sur le public d'Edimbourg et de Londres un effet éblouissant.

"Qui donc, s'écria Lord Jeffery, dans une mémorable critique, qui donc est le mystérieux écrivain, qui a composé Waverley. Si ce n'est pas le chanteur de Marmion, nous conseillons à M. Scott de s'éveiller et de surveiller sa gloire littéraire, car il a dans l'auteur de Waverley pour compétiteur un génie de première classe."

J. M. LEMOINE.

(A continuer.)

FORTIFICATIONS DE QUÉBEC.

Les fortifications de Québec, ville du Bas-Canada, furent commencées d'après un plan dressé par M. M. De Beaucourt et Levasseur, et discontinuées pour être reprises d'après un plan dressé par M. G. Chaussegros De Léry, lequel avait été envoyé en France, et jugé préférable à celui des deux premiers ingénieurs. La population de Québec, était alors d'environ 7,000 personnes.

Le 5 juin 1720, l'Intendant Michel Bégon, posa la première pierre, assisté de M. Gaspard Chaussegros De Léry, Ingénieur Royal. Soixante et quinze ans après, c'est-à-dire en 1795, des ouvriers employés à réparer les fortifications en question, trouvèrent une plaque de plomb sur laquelle était gravée l'inscription qui suit, commémorant le commencement des nouvelles fortifications:—

Regnante Ludovico XV,  
Christianissimo Gallorum Rege,  
Ætatis Lux annum agente XI um. Regni Vum:  
Augustissimo ac Potentissimo Principe,  
Duce Aurelianensium Philippo,  
Regis avunculo: Regnum Gubernante.  
Illustrissimo ac serenissimo Principe,  
Ludovico Alexandro de Bourbon,  
Tolosæ Comite,  
Concilio Maritimo Reique maritimæ præposito.  
Illustrissimo Joanne D'Esté, Francis Marecalle,  
Americæ Septentrionalis, Meridionalis pro Rege,  
Concillii Maritimi præside,  
Ac maris præfecti Legato:  
Philippo de Rigaud, Marchione de Vaudreuil,  
Novæ Franciæ Gubernatore:  
hicæ Munimentis  
Regis sumptibus Concillique Maritimi autoritate extinctis,  
Prima hæc posuit fundamenta,  
Michael Begon:  
Civilis Disciplinæ  
Rei Judiciariæ Ætatis ac Maritimæ,  
atque hujus Colonis præfectus,  
Dirigente Gasp: Chaussegros de Léry:  
Regis bellicorum operum machinatore  
Nonis Junii. An. Dom. MDCCXX.

Ce qui signifie en substance:—Dans la onzième année de la vie, et la cinquième du Règne de Sa Majesté Très Chrétienne Louis XV, Roi des Français, le très-auguste et puissant Prince, Philippe, Duc d'Orléans, oncle du Roi, alors régent du Royaume, le très-illustre et pacifique Prince, Louis Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Président du Conseil Maritime et des affaires Navales, le très-illustre Jean d'Estée, Maréchal de France, Président du Conseil Maritime de l'Amérique Nord et Sud, et Vice Amiral, Philippe de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France.—Les premières fon-

dations de ces fortifications, bâties aux frais du Roi, par et de l'autorité du Conseil Maritime, furent posées par Michel Bégon, Intendant de cette colonie, et de ses affaires civiles, judiciaires, fiscales et navales, sous la direction de Gaspard Chaussegros de Léry, Ingénieur Royal et Militaire, le cinquième jour de juin 1720.

"En 1858, une circonstance fortuite vint attirer l'attention sur des faits historiques peu connus et qui méritent d'être rappelés. En exécutant des travaux de réparation aux fortifications de Québec, on découvrit, dans les fondations d'un ancien bastion, une médaille en or, renfermée dans une boîte en plomb, scellée dans l'intérieur d'une pierre. En examinant cet objet précieux, on trouva le médaillon de Louis XIV gravé sur un des côtés, et sur l'autre une inscription: "A été commencée par ordre du roi, le 25 avril 1687, sous la direction de M. Denonville, gouverneur, et sur les plans de M. de Vauban, commissaire général des fortifications du royaume." Cette découverte établit l'existence d'un fait particulier qu'un grand nombre de bibliographes paraissent avoir ignoré.

On sait que les deux frères Jean et Sébastien Cabot, Vénitiens d'origine, passent pour avoir, les premiers, découvert et parcouru le Canada en 1497; leur voyage a laissé peu de traces; mais, après eux, un navigateur français, le sieur Denys, et un autre Vénitien, Verrazani, envoyés par François Ier en 1524, remontèrent le Saint-Laurent et traversèrent de nouveau cette vaste contrée. Leurs récits attirèrent l'attention du gouvernement d'alors, et quelques années plus tard, un navigateur français, Jacques Cartier, originaire de Saint-Malo, prit par ordre du roi, possession de tout le pays, auquel il donna le nom de Nouvelle-France. Cette prise de possession date de 1537. Cartier resta quelque temps dans le pays pour organiser le nouvel établissement, et il eut pour successeur La Roque de Roberval, qui fut le premier gouverneur du Canada, et qui éleva en 1540, le fort de Charlebourg, dans lequel il plaça l'administration de la colonie.

En 1607, un armateur de Dieppe, Samuel Champlain, homme actif et intelligent, fut nommé par le roi Henri IV, gouverneur de cette belle possession, et il fonda l'année suivante, près de l'endroit où s'élevait le fort de Charlebourg, devenu trop petit pour l'importance de sa destination, la ville de Québec, qui devint la capitale de tout le Canada, et qui jouit bientôt d'une grande prospérité. Une compagnie puissante se forma en 1617 pour explorer les produits du pays; elle ouvrit avec les contrées voisines des relations nombreuses et très fructueuses. Cette société comptait parmi ses intéressés les personnages les plus importants de la cour de Louis XIII; parmi ses censeurs figurait le vieux Sully, qui sous le règne précédent s'était toujours montré favorable à la nouvelle colonie, à laquelle il accordait un grand avenir.

A l'exemple de ses prédécesseurs, Louis XIV s'intéressa au Canada, et il fut en cela vivement secondé par Colbert, qui voyait dans nos possessions transatlantiques un aliment puissant pour notre marine et pour notre commerce. A sa mort, son fils et son successeur, le marquis de Seignelay, continua l'exécution des projets de son père, et porta toute son attention sur le Canada. En 1684, craignant qu'une guerre avec l'Angleterre, venant à surgir un jour, ne mit la colonie en péril, il y envoya le sieur Denonville pour donner son avis sur les postes fortifiés qu'il conviendrait d'y établir et sur les ouvrages de défense qu'il serait opportun d'ajouter à la ville de Québec. Denonville montra la plus grande activité dans l'exécution de sa mission, et il adressa au ministre un rapport détaillé dans lequel il traitait toutes les questions qui lui avaient été posées.

Le marquis de Seignelay fit connaître ce rapport au roi, et, par son ordre, il chargea Vauban de dresser les plans des postes fortifiés et des ouvrages qui devaient compléter les défenses de Québec. Vauban s'acquitta immédiatement du nouveau travail qui lui était confié; en donnant ses plans à M. de Seignelay il lui remit également un mémoire détaillé dans lequel il traitait avec sa supériorité habituelle toutes les questions d'économie politique, d'administration et d'organisation militaire qui intéressaient le Canada. M. de Seignelay fut tellement frappé des idées de l'illustre ingénieur, qu'il envoya son mémoire à tous les gouverneurs des provinces et des places du Canada, en le recommandant par une instruction spéciale à leur attention. Si l'on étudie avec attention les annales de la colonie, on peut se convaincre que les idées suggérées par le génie de Vauban n'ont pas été perdues et qu'elles ont aidé à la prospérité dont elle a joui pendant de longues années."

J. A. MALOUIN.

VOYAGE DANS UN CRÂNE.

La nuit était noire, le vent faisait rage en dehors, la neige tombait à gros flocons; disparaissant dans leurs fourrures, les passants atardés hâtèrent le pas, désireux de regagner leurs logis au plu tôt. Seuls les policemen veillant sur l'ordre de la cité, impassibles, se promenaient gravement sans souci du froid ou de la neige.

Par un temps pareil il fallait bon d'être mollement peletonné au fond d'un grand fauteuil, les pieds sur les chenêts, un bol de thé bien chaud sur la table, à portée de la main, et c'était pour moi un grand bonheur que d'apronver ces jouissances après une journée d'étude et de travail assidu. Comparant ma situation avec l'état de l'atmosphère, je ressentais une sorte de bien-être indéfinissable et, égoïste que j'étais, je n'accordais pas la moindre pensée aux malheureux qui souffraient en ce moment de ce contraste, qui formait une partie de ma félicité.

Dans ces heures de solitude, ne vous arrive-t-il pas de revoir dans une demi-somnolence, les années écoulées si rapidement, les amis disparus, les temps difficiles, les moments de bonheur, les amours de 20 ans, tout ce qui constitue le passé et qui forme les éléments de la vie.

J'étais seul et je revoyais tout cela, mais vaguement et sans ordre.

Je pensais aussi à l'Inconnu, à la mort, à son lendemain, au bonheur absolu, à la nuit, aux étoiles—ces mondes inaccessibles. Bref, je divaguais un peu, je crois.

Les yeux fixés sur mon foyer, j'y voyais toutes sortes de choses. Les ombres projetées prenaient un corps; les crépitements du bois qui s'embrasaient devenaient pour moi des cris, des chants, des pleurs.

Tout à coup, du centre des bûches qui brûlaient dans l'âtre et du feu le plus ardent, je vis surgir un petit être, tout vêtu de rouge, nain minuscule, grêle ou farfadet, du genre de ceux qui épouvantent si fort l'imagination des enfants dans les contes de nourrice.

Debout, il me regardait d'un air étrange, et avant que je n'aie

pu pousser un cri, avec une cabriole et un éclat de rire strident il était sur mes genoux assis à l'orientale.

J'étais stupéfait, fasciné.

Ses yeux brillants comme des escarboucles étaient fixés sur les miens.

"Tu veux savoir mon nom—sa voix perçait comme un sifflement: Je suis l'esprit des rêves. Voyant ta pensée errer sans guide, je suis accouru, me voici. Nous allons voyager en—semble et je serai ton pilote. Pour commencer, je te décapite"

Ma tête roula sur mes genoux, il me semblait que je me détachais de mon être, que j'abandonnais le corps et que je restais esprit.

L'être fantastique qui me guidait m'entraîna et me conduisit vers ma tête, du côté de l'oreille gauche. Nous y pénétrâmes sans difficulté par le tuyau auditif et après avoir cheminé quelques minutes dans un labyrinthe en forme d'hélice; nous arrivâmes en face d'une porte qui selon moi devait arrêter notre course.

Mon guide connaissait les étres de la maison, car sans efforts la porte s'ouvrit devant nous.

Le tableau était saisissant et je me sentis vivement impressionné.

Nous nous trouvions dans une immense salle, voûte concave irrégulière, dont les parois se rattachaient au sol en pente douce. Une clarté douteuse colorait à peine l'intérieur de l'appartement et j'eus besoin de quelques instants pour habituer mes yeux à me guider dans cette étrange demeure. Cependant la lumière devait être vive; elle était suspendue au plafond? mais ses rayons étaient en partie absorbés par une immense toile d'araignée qui occupait la presque totalité de la partie supérieure de la voûte.

Je jetai un regard curieux sur l'ameublement.

"Nous voici chez toi—me dit mon compagnon. Cette lumière que tu vois là-haut, c'est ton esprit; l'huile n'y manque pas, l'instrument est bon et l'on y verrait plus clair ici, n'était cette araignée qui s'est logée dans le plafond et qui n'a trouvé rien de mieux à faire, laborieuse ouvrière, que d'y tisser cette toile qui devient chaque jour de plus en plus volumineuse.

De ce côté de l'appartement, tu peux voir des rayons sur lesquels sont des livres, placés par date et par ordre: c'est le passé.

Là, sont consignés toutes tes actions, tes pensées, tes projets d'avenir, voire même tes rêves.

Par ici sont des livres semblables, mais en blanc: c'est l'avenir. Dieu seul y écrit. Tu tenterais en vain de les ouvrir. Nul ne le peut à moins d'un don spécial dont seul il dispose. Ne t'y arrête pas, ce serait du temps perdu.

Dans ces bocaux plus haut sont tes facultés qui servent aux combinaisons que tu produis. Dans ces flacons sont renfermés des liqueurs divines, mais à côté aussi sont des poisons mortels ou des liqueurs sans saveur. Ces derniers sont débouchés et me paraissent avoir servi. Tu vois le désordre qui règne ici et tu me parais bien mal régler le choix que tu fais des matières que tu y puises.

C'est le laboratoire de tes idées. Selon que tu puises dans un flacon ou dans l'autre, tes actions sont bonnes ou mauvaises. Tu es cependant parfaitement libre de tes opérations, et si tu voulais écarter ou plutôt détruire cette toile d'araignée, tu pourrais être plus sûr de ton choix sans courir le risque de te tromper à chaque instant, mais tu préfères sans doute cette obscurité à la franche lumière. Tu révais du passé, approche et vois par toi-même, prends un de ces livres."

Suivant son avis, je pris un livre au hasard et je l'ouvris:

"J'ai 8 ans, je vais à l'école. Ah mon vieux maître, que je me plaisais à faire damner par mes espiègleries et qui me grondait si doucement. Voici mes petits amis: Charles, Eugène, Léon et les autres. Que sont-ils devenus? mon Dieu! Et voilà cette partie de natation où je faillis me noyer n'eût été le secours de ce brave Denis, le meunier du village. Passons et voyons plus loin. Je feuilletais au hasard: je revoyais toute mon enfance; puis ma première communion. Que j'étais heureux ce jour-là! mes années de collège, où nous nous plaigions de la longueur des jours de classe et de la courte durée des heures de récréations. Je voulais vieillir à cette époque, j'aurais voulu sauter bien des années. Comme tout change, aujourd'hui je voudrais rajeunir.

Je prends successivement différents volumes. J'ai 18 ans. Ah! ma cousine Esther, qu'elle est jolie! Les bonnes promesses faites ensemble, nos serments éternels, nos projets insensés. Le bouquet que je lui offris le jour de sa fête avec mes vers. Quel bon baiser j'eus pour récompense. C'était le bonheur je crois. Je relus tout ce volume charmant qui renfermait tout ce qu'il y a de plus pur, de plus printanier dans ma vie. Quelles nobles idées j'avais à cette époque. J'aimais tout le monde. Alors, ne supposant pas qu'il y eût des hommes mauvais, j'aimais la nature, les fleurs, tout enfin et par-dessus tout ma cousine.

Hélas! elle est mariée depuis longtemps. Passons encore. Je revois ma première pipe, ma première montre. Ou sont-ils, ces vieux souvenirs; qu'en ai-je fait de ces reliques. J'ai donné l'une à un ami qui m'a trahi, et vendu l'autre à un Juif. J'avais besoin d'argent pour satisfaire mes folies.

Oh! ce volume je ne veux plus l'ouvrir, j'en connais le contenu, il est encore trop présent à mon esprit. Je n'ai fait depuis lors que folies, sottises dont je supporte aujourd'hui les conséquences.

Voyons le dernier. Tout y est jusqu'à la date d'hier. Il commence il y a 6 mois; je quitte la France; j'arrive au Canada. Quelles misères au commencement. Tous mes châteaux en Espagne s'écroulent. Quelles illusions et quelle réalité."

Mais alors, vaincu par le sommeil, ma tête se cogna au fauteuil, et je me réveillai.

C'était un rêve!

LÉON LEDIEU.

Montréal 8 Février, 1873.

Si votre nourriture vous fatigue, prenez une demi-cuillerée à thé du Liquide Rhumatique de Jacobs, le matin.

BUREAU DE THÉODORE METCALF & Co.,  
TREMONT STREET, BOSTON, Oct. 7, 1871.

MR. JAMES I. FELLOWS—Monsieur: Nous sommes heureux de dire que la vente de votre sirop a été très considérable durant les deux dernières années. Il est prescrit par quelques-uns de nos premiers médecins. Nous sommes bien sincèrement Vos etc., etc.

THÉODORE METCALF & Co.

"But high and perilous enterprise is not Waverley's forte. He would never have been his celebrated ancestor Sir Nigel, but only Sir Nigel's enuigist and poet. I will tell you where he will be at home, my dear, and in his place—in the quiet circle of domestic happiness, lettered indolence and elegant enjoyments of Waverley-Honour; and he will read the old library in the most exquisite Gothic taste, and garnish its shelves with the rarest and most valuable volumes; and he will draw plans and landscapes, and write verses and rear temples and dig graves; and he will stand in a clear summer night in the colonnade before the hall, and gaze on the dear as they stray in the moonlight, or lie shadowed by the boughs of the huge old fantastic oaks; and he will repeat verses to his beautiful wife, who will hang upon his arm; and he will be a happy man." "And she will be a happy woman," thought poor Rose. But she only sighed, and dropped the conversation.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

## ANGLETERRE.

Chacun son tour. Cette semaine, c'est l'Angleterre qui fixe l'attention publique; elle est en pleine crise ministérielle. Le gouvernement de M. Gladstone, battu sur la question du bill de l'Université qui fut rejeté à une majorité de trois voix, a jugé à propos de résigner.

La scène dans la chambre des communes, au moment où le rejet du bill a été annoncé, est indescriptible. Les adversaires de la mesure saluaient son rejet par des hurrahs prolongés. La galerie des étrangers était pleine de personnages de distinction, entre autres le prince de Galles, la princesse Louise et le prince Christian. Les membres d'Écosse et du pays de Galles étaient partisans du bill, qui avait contre lui tous les catholiques. Après l'annonce du vote, M. Gladstone s'est levé et a dit: "Le vote qui vient d'avoir lieu est certainement d'une nature très grave. La chambre n'étant jamais désireuse de continuer ses délibérations pendant que l'existence du gouvernement est en jeu, je propose un ajournement à jeudi." La motion a été adoptée.

Le bill n'a pas reçu le vote d'un seul membre conservateur de la chambre des communes. Quarante-sept libéraux, dont trente-six Irlandais, ont voté contre le bill. Quinze membres irlandais ont voté pour. Dix-sept membres étaient absents, entre autres M. Isaac Bull, de Limerick. Quarante membres ont participé au débat. Le bill a été soutenu par MM. John Bright, Jacob Bright et le marquis de Lorne.

Le bill de M. Gladstone établissait un système d'éducation laïque en dehors du contrôle religieux, et il était fait de manière à concilier autant que possible les vœux des catholiques avec les exigences protestantes. Mais les évêques catholiques n'ont pas voulu accepter quelques-unes des clauses de ce bill qui leur étaient l'influence qu'ils avaient eue jusqu'alors sur l'éducation, et les conservateurs protestants autant, peut-être, par esprit de parti qu'à cause des défauts du bill, ont voté contre le gouvernement.

Les amis de M. Gladstone firent tout en leur pouvoir pour l'empêcher de résigner et promirent de lui donner un vote de confiance. Mais en Angleterre les hommes d'État sont fiers et tiennent plus à leurs idées qu'à leur portefeuille. M. Gladstone tenait beaucoup plus à son bill sur l'éducation qu'à sa position. La politique pour un véritable homme d'État ne doit être qu'un moyen de faire prévaloir ses idées, de mettre à exécution son programme, ses projets politiques.

D'un autre côté le chef des conservateurs, M. d'Israeli ne voulait pas entreprendre de former un gouvernement dans de pareilles circonstances.

A l'heure où nous mettons sous presse, la crise n'est pas encore finie, le parti conservateur hésite à prendre le pouvoir avec une Chambre où la majorité est libérale. On croit cependant que d'Israeli va se charger de la formation du ministère avec l'entente qu'il y aura des élections générales. Mais si Gladstone consent à reprendre le pouvoir, il aura encore une bonne majorité dans la Chambre.

## FRANCE.

La nouvelle la plus importante de France est celle que le président Thiers et le comte Von Arnim, ambassadeur allemand, ont signé une convention au nom de leurs gouvernements, pour le paiement par versements, du cinquième milliard de francs d'indemnité de guerre. Le dernier paiement sera effectué le 5 de décembre prochain; alors tout le territoire français occupé par les troupes allemandes y compris Belfort, sera évacué.

## ITALIE.

A l'anniversaire de la mort de Massini, une députation de démocrates a voulu visiter la tombe du patriote, mais elle en a été empêchée par la police. Cette interdiction a produit une grande émotion, qui a failli dégénérer en émeute. Mais la présence des troupes a prévenu des désordres.

Le roi Victor-Emmanuel a nommé son fils Amédée, ex-roi d'Espagne, lieutenant-général dans l'armée italienne.

## FAITS DIVERS.

UNE RAZZIA SUDORAISE.—Les journaux anglais publient le récit d'un fait judiciaire bien curieux qui, à l'heure actuelle, reste encore inexplicé.

Il y a un mois, un meurtre horrible fut commis dans Great Coram street à Londres, sur la personne d'une femme de mauvaise vie, nommée Harriett Buswell. On la trouva le matin étendue dans son lit, la gorge coupée. Elle avait été surprise pendant son sommeil par l'individu qu'elle avait amené avec elle, et qui l'avait assassinée pour la misérable somme d'un shilling. Le seul indice que la justice anglaise put se procurer était une empreinte de mâchoire laissée sur une pomme dans laquelle l'assassin avait mordu et qui fut trouvée sur la table de nuit de la victime.

Plusieurs personnes avaient aperçu le meurtrier supposé dans la soirée qui précéda le crime, et le signalement donné indiquait un Allemand, à tournure épaisse, aux cheveux blonds clairs, à la figure marquée de taches de rousseur, et à l'élocution difficile. Ce signalement fut expédié, par la police métropolitaine, dans tous les ports de l'Angleterre et eut pour effet de causer l'arrestation de plusieurs innocents, parmi lesquels un émigrant allemand du nom de Wabbhe.

Un pasteur protestant le révérend Hassel, émigrant sur le même navire que Wabbhe, se présenta accompagné de sa femme devant la police de Ramsgate, afin de réclamer son malheureux compatriote; mais par une fatalité terrible, à peine avait-il pénétré dans le bureau du magistrat dans lequel se trouvait un des témoins du meurtre qui avait été appelé de Londres, pour la confrontation, que ce dernier terrifié le désigna immédiatement comme l'assassin de la fille Buswell.

Ce pauvre ministre fut arrêté et conduit au Palais de Justice où on le mit parmi une quarantaine d'individus habillés comme l'assassin l'était le jour du crime. Deux témoins mirent au premier coup d'œil le doigt sur lui, et n'hésitèrent pas à dire que c'était l'assassin. Pendant quinze jours on le fit passer

par tous les supplices de l'interrogatoire et de l'examen, et pendant huit jours il fut enfermé dans un noir cachot. Il fallut bien cependant ouvrir les yeux à la lumière et le révérend fut déchargé. Mais il est sorti malade et sa femme souffre depuis ce temps d'une affection nerveuse.

Un journal américain, donne comme suit l'état de la richesse de quelques éditeurs et rédacteurs de journaux, à Philadelphie: Childs, \$1,500,000; Forney, \$1,450,000; McMichael, \$1,350,000; Harding, \$1,325,000; Robb et Biddle, \$1,320,000; Peacock & Wells, \$1,315,000; Swain, \$1,310,000; Casside, \$1,305,000; Morwits, 1,300,000; Warburton, \$1,200,000; Dealy, \$1,288,000; School et Blakely, \$1,280,000. C'est presque comme en Canada.

LEÇON AUX MARIÉS.—Nous livrons les lignes suivantes, prises dans l'Aspir de la Nouvelle Orléans, au courroux des maris et à l'admiration des femmes.

Un écrivain d'outre-mer a, comme beaucoup d'autres, cherché à résoudre la question des servantes partout fort rares. Sa théorie a au moins pour elle le mérite de l'originalité en même temps qu'elle attaque la question à sa racine. "Quelqu'un, se demande-t-il, peut-il me dire pourquoi, quand le Créateur forma Eve d'une des côtes d'Adam, il ne lui fit pas en même temps une servante?"—Parce que Adam était attentif à sa épouse; s'il avait un bas à faire repriquer, un collet à faire coudre, ou un gant à raccommoder, il n'arrivait pas en se lamentant et demandant cela "de suite, sans délai." Il ne passait pas tout le jour à lire les journaux, pour alors demander en s'étriant parseusement et en bâillant: "Est-ce que le souper n'est pas encore prêt, ma chère?" Non, tel n'était pas Adam. Mais il faisait le feu, mettait lui-même la théière dans le fourneau, et nous le présumons, il arrachait les raves, pelait les bananes et rendait tous les services possibles. Il ne dédaignait pas de traire les vaches, de jeter la nourriture aux volailles et de prendre soin de la porcherie. Il ne restait point jusqu'à onze heures du soir dans les assemblées de quartiers ou de faubourgs pour acclamer un candidat honni, et n'arrivait pas en grondant sa pauvre chère Eve, qu'il aurait trouvée en larmes. Il ne cherchait pas ses amusements à jouer le billard, à conduire de fins courraies, et n'étouffait point Eve de la fumée de son cigare. On ne le voyait point flâner au coin des rues ou à la porte des groceries, pendant qu'Eve triste et seule au foyer balançait le barreau du petit Otaï. En un mot Adam ne se considérait point comme créé uniquement pour s'occuper de lui-même, et ne s'imaginait point qu'il fût indigne d'un homme d'aider son épouse dans les soins domestiques. Telle est la raison pour laquelle Eve n'avait pas besoin d'une servante, et nous souhaitons que telle puisse être aussi la raison pour laquelle ses aimables descendantes pourront s'en passer.

Un instituteur américain a tué l'un de ses élèves, un petit garçon de 10 ans, en le frappant sur la tête avec un gros livre. Voilà une nouvelle méthode d'enseignement, un nouveau genre de progrès.

On parle beaucoup dans le Tennessee, États-Unis, d'une bête énorme, véritable monstre qui aurait été vue dans un bois par plusieurs personnes. Cette bête est de la grosseur d'un bouf mais plus longue et porte des cornes. Les gens de l'endroit sont effrayés et barricadent leurs portes, le soir, dans la crainte d'une attaque.

Une veuve américaine eut l'idée de se faire passer pour morte, il y a quelques jours, et de faire publier son décès dans les journaux, afin de voir si un jeune homme qu'elle aime viendrait à ses funérailles. Hélas, la ruse ne réussit pas, le jeune homme, l'ingrat! ne vint pas.

Un Anglais et un Américain voyageaient ensemble depuis longtemps sans se parler, à la grande peine de l'Américain qui avait employé en vain tous les moyens pour faire parler son compagnon de voyage. Enfin, n'y tenant plus, il jugea à propos d'avertir l'Anglais que la cendre de son cigare était tombée sur sa veste et qu'une étincelle menaçait de brûler son mouchoir. "Pourquoi ne me laissez-vous pas tranquille? s'écria l'Anglais irrité; il y a dix minutes, que je vois brûler, moi, votre queue d'habit, cependant je ne vous en ai pas parlé."

Indigestion complètement guérie par les Pilules du Dr. Colby.

## DÉVOUEMENT RÉCOMPENSÉ.

Le 22 Février dernier, à Ispening, comté de Marquette, Michigan, E. U., après une maladie de 15 jours, soufferte avec la plus grande résignation, Narcisse Boucher, à l'âge de 23 ans, rendait son âme à Dieu, dans les bras d'un frère bien-aimé, seule consolation qui lui restait sur cette terre étrangère, après avoir reçu les secours de la religion.

Après la mort de son frère, ce jeune homme qui avait été rejoindre le défunt, l'autome dernier, résolut de descendre au Canada et ne voulut pas laisser les restes mortels de son frère si loin de sa patrie, mais il comprit, quoique bien jeune encore, qu'il était plus convenable de les unir à ceux de leur père et de leur mère qui reposent dans nos cimetières. Après huit jours de marche et trois semaines d'insomnie presque continuelle, il arriva avec le corps de son frère dans sa paroisse natale, à St. Sévère, comté de St. Maurice, P. Q.

Le défunt fut inhumé dans l'église de la paroisse, deux jours après son arrivée, le 4 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Pour récompenser la louable conduite de leur frère, les héritiers du défunt, ses frères et ses sœurs lui donnèrent leurs parts, c'est une récompense d'à peu près cinq à six cents piastres.

## PARRICIDE A ST. JÉROME.

## ARRÊTATION DU MEURTREUR.

Au mois de juin dernier, la presse enregistrât avec horreur la nouvelle d'un crime épouvantable, qui avait eu pour théâtre le village de St. Jérôme.

Un vieillard de soixante-quinze ans, nommé François Labelle, habitait à quelque distance de la paroisse, une pauvre maison. Il vivait retiré et subsistait tant bien que mal au moyen d'une légère rente que son fils Moïse Labelle était obligé de lui servir, en paiement d'une vente de terrain.

Moïse Labelle trouvait que son père vivait trop longtemps au gré de ses désirs; il ne craignait pas de proférer publiquement des menaces contre lui, et on lui a entendu plusieurs fois désirer sa mort.

Dans la nuit du 3 juin dernier, M. Joseph Leblanc qui demeurait à une faible distance du père Labelle, fut réveillé par une vive lueur. Il se leva à la hâte, donna l'alarme à sa famille, et étant sorti, s'aperçut que la maison de son voisin était entourée de flammes.

Il se porta promptement sur le théâtre de l'incendie et aperçut Moïse Labelle, occupé tout entier à sauver ses voitures et ses instruments aratoires, qui se trouvaient dans un hangar voisin de la maison de son père.

Il lui demanda si le vieillard était à l'abri du danger, mais Labelle lui répondit fort tranquillement qu'il n'en savait rien et ajouta qu'il avait voulu pénétrer dans la maison, mais que la porte était fermée.

Leblanc se rendit à la course à sa ferme, en rapporta une échelle au moyen de laquelle il s'introduisit à l'étage supérieur, et en entrant dans la chambre toute ravagée par les flammes, il vit le corps du père Labelle étendu sur son lit et complètement carbonisé.

Bientôt les flammes furent éteintes, le cadavre fut transporté dans un endroit convenable, et le lendemain un jury intelligent déclarait, malgré les témoignages qui lui étaient soumis, que la mort du défunt n'était due à aucun crime, et avait une cause purement accidentelle.

Telle n'était pas cependant l'opinion de la majorité du village, car la triste réputation de Moïse Labelle permettait toutes les suppositions.

La suite montra que les soupçons n'étaient que trop fondés. Labelle craignant d'être inquiété, disparut pendant les funérailles, et les autorités obéissant à la pression de l'opinion publique, ordonnèrent une nouvelle enquête qui démontra clairement la culpabilité de l'accusé.

Les médecins entendus comme témoins déclarèrent que le défunt, avant l'incendie, avait été frappé à mort par la main d'un assassin.

Tous les témoignages recueillis furent soumis au grand jury, au terme criminel de juillet dernier, à Ste. Scholastique, et il jugea que les preuves étaient plus que suffisantes pour l'émission d'un mandat d'arrêt.

Le grand constable Bissonnette avec une persistance que rien n'a pu abattre, travailla à la cause depuis le mois d'août. Il fit un voyage aux États-Unis, espérant trouver la retraite de Labelle, mais toutes ses recherches demeurèrent sans résultat.

Ayant appris il y a deux jours, par le maître de poste de St. Jérôme, que la femme du prévenu avait reçu une lettre des États-Unis, qu'on supposait être de son mari, il se transporta dans cette paroisse, accompagné du constable Lamontagne, espérant obtenir des informations importantes.

Il était loin de penser en partant qu'il rentrerait à Montréal avec le meurtrier.

Arrivé à dix heures à St. Jérôme, il se fit conduire de suite par le maître de Poste au domicile de la femme Labelle.

Ils frappèrent à la porte et ce n'est qu'au bout de dix minutes que la femme vint leur ouvrir, et leur demanda d'une voix tremblante ce qu'ils désiraient; le grand constable la rassura, lui disant qu'on lui apportait une lettre des États-Unis, et demanda de la lumière. La femme Labelle, après avoir fait beaucoup de difficultés, alluma une chandelle, et décacheta la lettre que lui tendait le maître de poste.

Pendant ce temps le constable Lamontagne regardait attentivement tout autour de la chambre. Ayant constaté que le lit de plume conservait la marque de deux corps, il communiqua ses soupçons au grand constable et tout les deux commencèrent à fouiller générale dans la maison.

Bientôt ils découvrirent un homme blotti sous le lit, et presque anéanti de peur. La femme Labelle, sans être interrogée, s'empressa de s'écrier, au risque de passer pour adultère que ce n'était pas son mari. Mais les deux agents, qui avaient depuis de longs mois étudié la photographie de Labelle, n'hésitèrent pas à le reconnaître. Labelle subira son procès dans quelques semaines à Ste. Scholastique.

Le clergé de Québec a perdu, la semaine dernière, l'un de ses membres les plus distingués, M. l'abbé Laverdière. Le portrait et la biographie du défunt paraîtront dans notre prochain numéro.

## NOS GRAVURES.

## ATTAQUE PAR L'ARRIÈRE.

Voyez-vous ce gamin qui fait la guerre aux passants. Il va être puni par où il a péché, car en voilà un autre qui arrive par derrière et fait pleuvoir sur lui une grêle de balles de neige.

## LES "NARROWS."

On appelle ainsi un grand nombre de passages étroits sur la rivière St. Jean du Nouveau-Brunswick.

## J'AI EU L'HONNEUR DE VOUS ÊTRE PRÉSENTÉ.

Cette gravure représente une scène assez connue dans le monde. Voilà évidemment une femme qui ne tient pas à faire connaissance avec ce monsieur, et qui ne se souvient pas de lui avoir été présentée. Mais lui paie d'audace et s'acharne à sa victime.

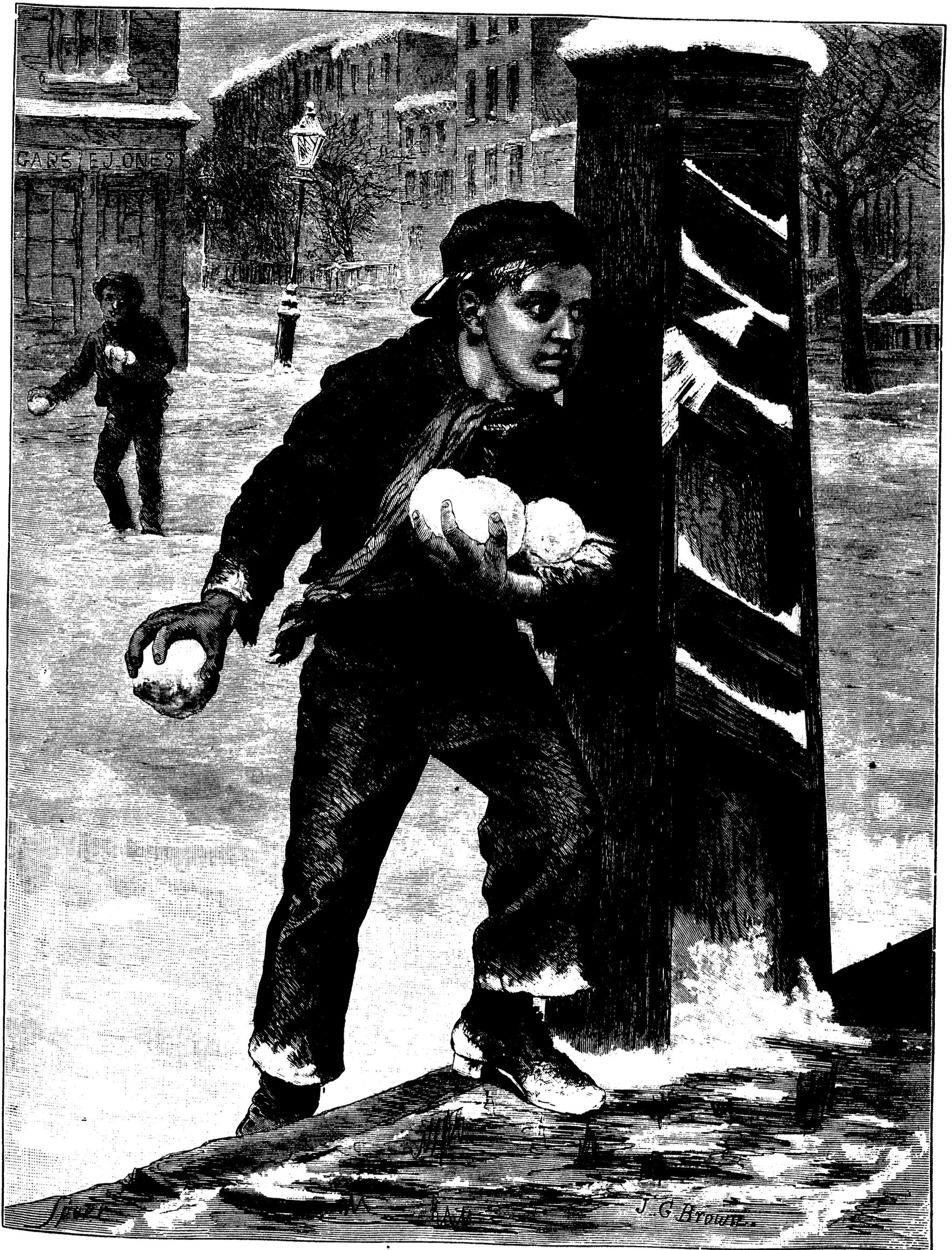
## LES CRITIQUES.

Le peintre a laissé là son dessin et ses crayons pour aller un peu plus loin sur le bord du lac contempler le paysage. Un âne et une ânesse accompagnés de leurs ânonns apercevant la toile où le peintre vient d'ébaucher leurs traits examinent le dessin et en font la critique. Tous les jours on voit des gens juger des choses ou des hommes qu'ils ne sont pas en état d'apprécier.

## LES LIBÉRAUX EN ROUTE POUR OTTAWA.

L'une de nos gravures représente quelques-uns des libéraux du Bas-Canada dans un hôtel à Prescott, attendant comme beaucoup d'autres ont attendu et attendront encore cette ennuyeuse connexion, le désespoir de ceux qui voyagent sur cette ligne. Ceux qui boivent se consolent de ces contre-temps en noyant leur ennui dans de nombreux punches, mais ceux qui ne boivent pas, comme M. Dorion et M. Jetté, sont bien malheureux.

Il est facile de reconnaître dans cette gravure, MM. Young et Jetté qui conversent. M. Young paraît en train de répéter à M. Jetté ce qu'il a dit en partant de Montréal, que le gouvernement serait bientôt renversé.



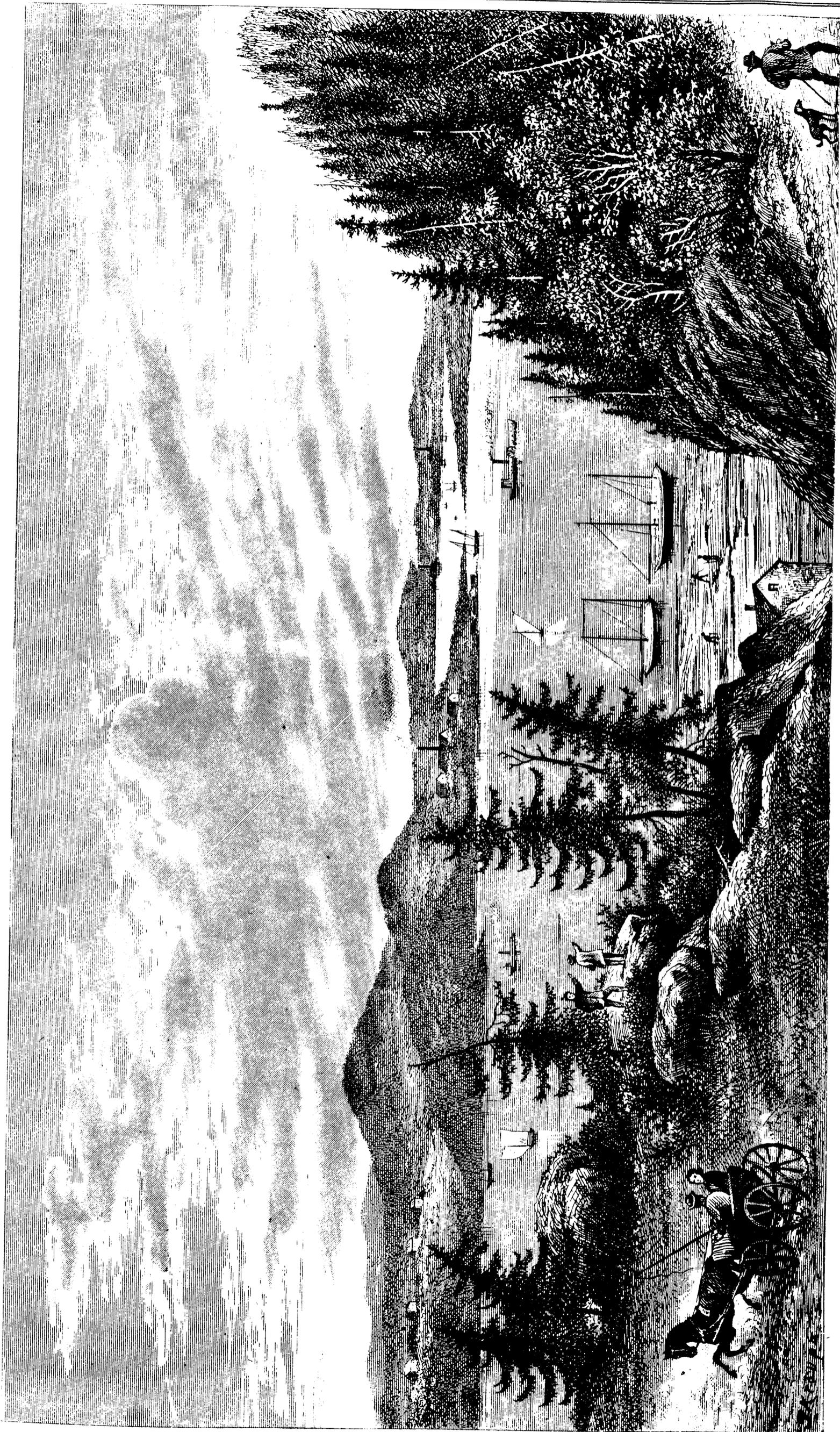
ATTAQUÉ PAR DERRIÈRE.



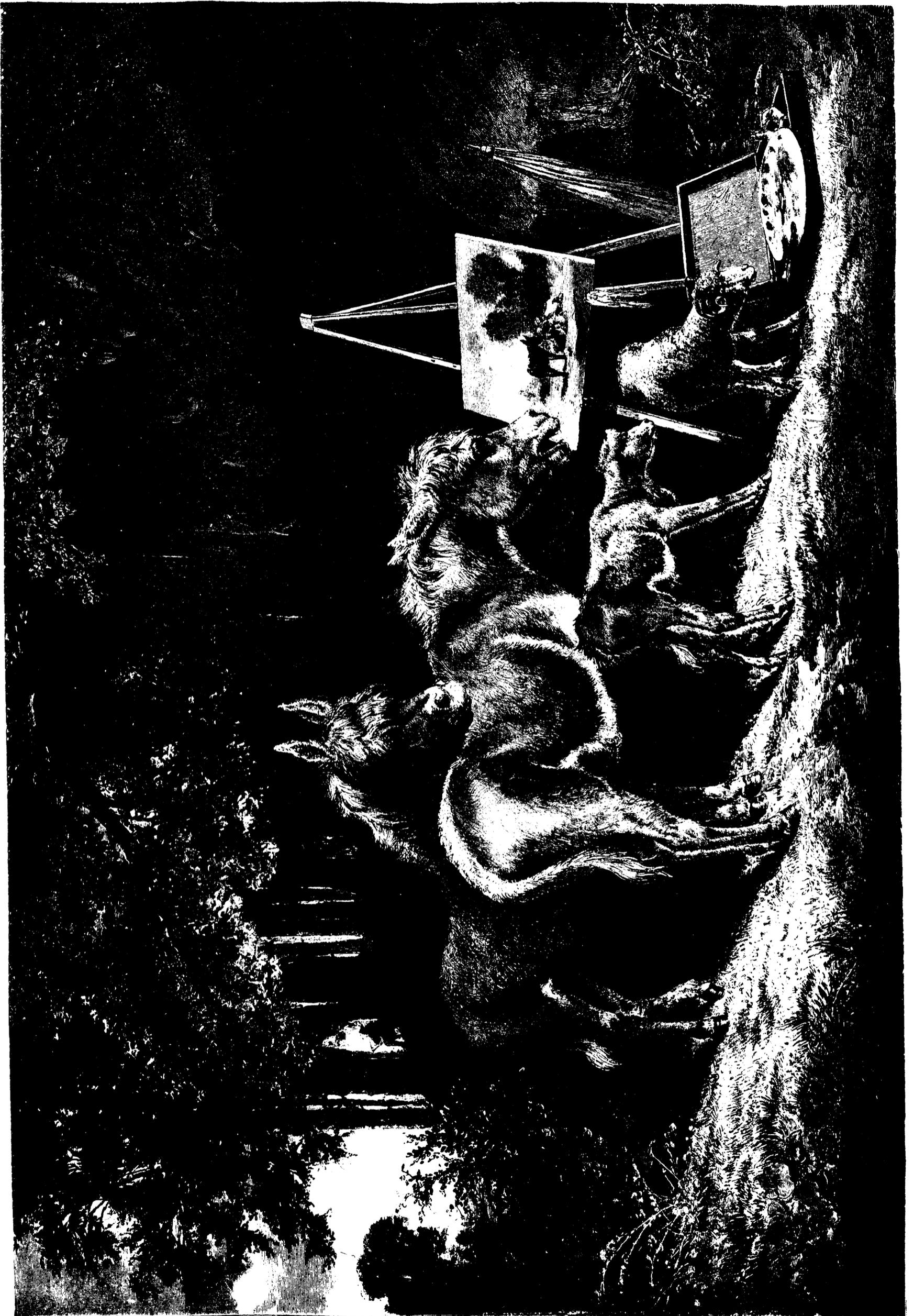
J'AI EU L'HONNEUR DE VOUS ÊTRE PRÉSENTÉ CHEZ MADAME.....  
1???



SCÈNE DANS LA GARE DE PRESCOTT À UNE HEURE DU MATIN LE 4 MARS.—NOS DÉPUTÉS EN ROUTE POUR OTTAWA.



LES "NARROWS," RIVIÈRE St. JEAN, N.-B.



LES CRITIQUES.

AUX ABONNÉS DE QUÉBEC.

M. ETIENNE LÉGARÉ, notre agent, commencera à collecter LUNDI prochain. Nous espérons que bon accueil lui sera fait partout.

L'ADMINISTRATION informe respectueusement ses abonnés que l'abonnement est payable par semestre et d'avance.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 20 MARS, 1873

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

L'adresse en réponse au discours du Trône a été adoptée, le 11 courant, sans division. Il est heureux qu'on continue cette excellente pratique, empruntée aux usages parlementaires de la Grande-Bretagne. C'est une grande économie de temps; de longs débats sur l'adresse ne peuvent en outre produire de résultat sérieux, tant que le gouvernement n'a pas soumis aux Chambres les mesures annoncées ni les documents nécessaires. Le mieux est de faire ce qui se fait en Angleterre et qu'on a fait ici à cette session. L'opposition proteste, laisse passer et se réserve pour le temps où viendra la discussion sur le mérite des projets du ministère. C'est ainsi qu'en a agi l'opposition. Le débat n'a duré qu'une journée et n'a roulé que sur les généralités de la politique.

Nous avons lu le projet de loi sur les élections contestées qui en est déjà à sa deuxième lecture. Il a pour titre "Acte pour établir de meilleures dispositions à l'égard des pétitions d'élection et de tout ce qui se rattache aux élections des membres de la Chambre des Communes dont la validité est contestée." La rédaction en est concise, claire et nette. Le trait saillant, c'est l'abolition des comités d'élection, auxquels on substitue une "cour d'élections" chargée de l'instruction et de la décision des contestations d'élection. Cette cour sera composée de juges de la Cour Suprême (quand elle existera), ou de juges de la Cour Supérieure, ou de juges spéciaux, nommés comme les autres juges avec appointements analogues. La contestation se fera dans les vingt-un jours du rapport de l'officier-rapporteur; toute la procédure, tout le mécanisme de la contestation est basé sur ce qui existe déjà pour les tribunaux civils de chaque province et réglé de façon à concilier l'impartialité de la décision avec la plus prompte célérité dans la poursuite. Voilà le résumé des principaux détails. Il est suffisant pour permettre une saine appréciation de la loi du gouvernement. Elle sera accueillie, avec soulagement et satisfaction, par tous les citoyens qui déplorent les ravages toujours croissants de la corruption dans nos élections.

Atteignons-nous par là la pureté du suffrage? Il serait difficile de le croire, naïf de l'espérer. Les lois les plus parfaites échouent souvent contre les ressources si nombreuses que les passions humaines savent toujours trouver. Mais ce sera un grand pas de fait vers l'amélioration, sinon vers la perfection. Nous avons des lois sévères pour réprimer et punir les fauteurs de la corruption électorale. Ce qui les rendait inutiles, illusoire, c'était le coût énorme de leur application. Du moment où la contestation d'élection est assimilée à un procès ordinaire, tout candidat victime de fraude, ou ses électeurs, l'entreprendront galement. La facilité et la promptitude du châtiement diminuent toujours le crime. Il en sera de même des crimes entrepris ou commis contre la conscience électorale.

J. A. MOUSSEAU.

ÇA ET LÀ.

CE QUE NOUS SOMMES.

Si nous jugions les Américains, les Anglais, ou les Français d'après quelques-uns de leurs hommes de lettres ou artistes venus en Canada, nous aurions bien petite opinion de ces grandes nations. Et si nous supposons que leurs célèbres voyageurs parlent des autres pays comme ils parlent de nous, nous pourrions jeter au feu les énormes in-folios qui contiennent leurs récits et leurs descriptions. On dirait que ces beaux étrangers sont vexés de nous trouver aussi instruits et souvent plus intelligents qu'eux, de voir parmi le peuple de nos villes et de nos campagnes une civilisation, des mœurs et des manières qu'on trouve difficilement ailleurs. Ils venaient ici pour rire de nous et nous rions d'eux, quelquefois, sous cape, car nous sommes trop polis pour les mal recevoir, surtout quand ce sont des Français.

Mais nous ferions bien maintenant de changer un peu de conduite, de moins nous gêner pour des gens qui nous récompensent si mal de nos politesses.

Que de fois on a préféré à des jeunes Canadiens de cœur et d'intelligence de ces chevaliers errants qui ne valaient même pas la poussière de nos bottes! Que de familles après avoir été bourré de viandes et de vins ces beaux diseurs de rien en ont reçu des affronts sanglants!

Qu'on n'oublie donc pas une chose: c'est qu'en fait d'intelligence, de talents naturels, de bonnes mœurs et de droiture de jugement notre peuple n'a pas de supérieurs. Regardons autour de nous, voyons ces artistes et hommes de lettres nombreux, ces orateurs et hommes d'état remarquables, et soyons certains qu'il en est peu de mieux doués dans les autres pays. Nos artistes ne sont-ils pas arrivés d'un seul bond, en France

et aux Etats-Unis, au premier rang parmi leurs célébrités musicales? Des hommes impartiaux d'Angleterre et de France n'ont-ils pas dit, en entendant parler nos orateurs, qu'ils n'avaient entendu rien de mieux en Europe?

Non, ce qui nous manque, c'est un peu plus de hardiesse, de confiance en nous-mêmes, d'esprit d'entreprise et d'initiative, une éducation plus soignée, plus de travail et d'étude. Quand nous serons ce que nous pouvons être, non seulement nous serons les égaux des autres peuples, car nous le sommes déjà, mais nous les surpasserons.

LES POÈTES CANADIENS, PAR M. L. E. FRÉCHETTE.

Notre invitation, il y a quelque temps, M. Fréchette à venir à Montréal nous donner une conférence sur les poètes canadiens. Il nous semblait qu'un pareil sujet lui convenait et que personne ne pourrait mieux que lui nous parler de nos poètes, nous faire apprécier la beauté de leurs œuvres. Le succès de la soirée du 12 a montré que nous avions eu une bonne pensée.

M. Fréchette a traité ce sujet avec un talent, une distinction de pensée et une beauté de style remarquable. Ses appréciations marquées au coin de l'impartialité, l'éloge flatteur qu'il a fait du talent de son adversaire, M. Bouthier, ont produit un excellent effet sur l'auditoire. M. Fréchette a traité son sujet en poète, en homme de goût et en bon Canadien; en orateur aussi devrions-nous ajouter, car il parle aussi bien qu'il écrit. Geste magnifique, extérieur des plus imposants, belle voix, chaleur et souplesse dans l'élocution, il a toutes les qualités de l'orateur; cependant plusieurs personnes croient qu'il ferait bien de donner plus de clarté à sa voix, d'articuler avec plus de force.

Parlant de Orémazte et de Lemay, M. Fréchette a dit que le premier était notre grand poète et M. Lemay le second. Chacun semblait vouloir dire à M. Fréchette: "Mais vous, où vous placez-vous donc?" M. Fréchette aurait pu répondre: "Je voudrais être l'un et l'autre, si je n'étais Fréchette." La petite pièce de poésie qu'il nous a lue à la fin, a suffisamment prouvé ce qu'il est.

Comme nous espérons publier la conférence de M. Fréchette nous n'en dirons pas davantage.

Ajoutons que la partie musicale a été digne de la circonstance. Il suffit, d'ailleurs, de nommer MM. Maillet et Lefebvre. Un jeune français, M. Williard a fait son début à Montréal, par une petite romance qu'il a chantée avec une douceur de voix et une tendresse d'expression à faire rêver une veuve de cinquante ans. Inutile de dire l'effet qu'il a produit sur un auditoire composé, en grande partie, de jeunes femmes et de jeunes filles.

Voilà une soirée comme on devrait en avoir souvent pour développer dans notre population le goût du beau, lui faire aimer les lettres et les arts, lui apprendre à estimer ceux dont le talent honore notre pays.

N'oublions pas que les poètes, les hommes de lettres font plus pour la gloire d'un pays que les riches marchands, les avocats les plus habiles et même les premiers hommes politiques.

LAVALLÉE.

Après la poésie, la musique. Après Fréchette, Lavallée: c'était naturel. La poésie et la musique sont sœurs, filles toutes deux du ciel. Quand elles ne sont pas ensemble, elles ne doivent pas être loin l'une de l'autre.

Voilà encore une belle soirée! Il y avait d'abord l'orchestre de M. Boucher, lequel seul pourrait suffire à illustrer une soirée. Tous les amateurs qui composent cet orchestre doivent être d'excellents musiciens, car ils jouent avec la plus grande facilité et une rare unité d'exécution les morceaux les plus difficiles des grands maîtres.

Puis Mme. Leduc qui s'est surpassée jeudi dernier: belle voix et belle mine, attitude gracieuse et modeste, connaissance considérable de la musique, Mme. Leduc a des qualités qui la font aimer d'un auditoire.

Après M. Maillet, que M. Lavallée avait chargé de changer la cavatine de son opéra "Lou-Lou", et qui fut rappelé avec enthousiasme.

Enfin M. Lavallée lui-même, qui a justifié complètement l'attente publique et prouvé qu'il est non-seulement un exécutant remarquable, mais encore un compositeur distingué, un véritable artiste.

La cavatine de "Lou-Lou" nous a paru aussi belle, aussi bien inspirée que les morceaux de pareil genre tirés des meilleurs opéras, et, vraiment, il est malheureux que cet opéra de "Lou-Lou" n'ait pu être exécuté encore sur un théâtre; ce serait un grand succès pour M. Lavallée et un honneur, nous croyons, pour l'art canadien.

En somme, la soirée de M. Fréchette et celle de M. Lavallée nous ont procuré un véritable plaisir, car l'une nous a prouvé que nous avons de grands poètes, et l'autre de grands musiciens, et toutes deux que la population de Montréal prend goût aux lettres et aux beaux-arts.

P. S. Nous avons oublié de dire que c'est M. Currah, un jeune homme de talent encore, qui dans les deux soirées a bien voulu tenir le piano.

UN SUCCÈS.

Parmi les industries que Québec a vu surgir, depuis un an, il en est une que nous devons à l'esprit d'entreprise d'un

étranger distingué, M. le comte d'Arschot, de Belgique. M. le comte a tenu ses promesses; il s'est mis à l'œuvre presque en arrivant et il nous a dotés d'une manufacture très-précieuse pour le pays. Les produits de cette manufacture sont l'empois, la féculé, le sirop de glucose et la colle forte. Le fait que c'est une industrie locale, nationale, nous induit déjà beaucoup à la recommander, mais nous sommes heureux d'apprendre que ces produits sont supérieurs à ceux qui nous viennent de l'étranger. Nous espérons que nos marchands et nos médecins se feront un devoir de les acheter, de les populariser. Il serait vraiment honteux qu'on leur préférât des produits étrangers valant beaucoup moins. Ce serait un singulier moyen d'encourager l'esprit d'entreprise de ceux qui viennent ici consacrer leur intelligence et leurs capitaux au progrès de l'industrie. Le certificat suivant du Dr. Larue est pour nous une recommandation de la plus grande valeur.

Québec, 15 Novembre 1872.

J'ai fait l'examen d'un échantillon de féculé fabriquée à la manufacture du comte d'Arschot.

Sous le rapport de la pureté, cette féculé ne laisse rien à désirer et est beaucoup supérieure à celles qui sont importées en ce pays.

Cuite avec du lait sous forme de bouillie, cette féculé a un goût exquis supérieur, à mon avis, à celui du *corn starch* si en vogue dans ce pays.

Je le recommande tout spécialement aux mères de famille comme nourriture pour ceux de leurs enfants qui sont d'âge à manger des bouillies, et aussi aux malades qui sont mis à ce régime.

F. A. H. LARUE, M.A., M.D.

Professeur de chimie et d'hygiène à l'Université-Laval, Québec.

M. Cauchon est passé du côté de l'opposition; il a donné l'idée de la lutte qu'il entend faire contre le parti conservateur dans des correspondances qui ont provoqué une réponse violente de la part de la *Minerve*. On peut s'attendre à des luttes terribles; les journaux de l'opposition vont être obligés d'élever la note s'ils veulent être au diapason de M. Cauchon. Le fait est que d'un côté ou de l'autre M. Cauchon n'écrit pas pour rien dire.

Qu'on juge de la lutte qui va se faire par l'extrait suivant d'une correspondance de M. Cauchon.

"L'élection de Québec-Est, si connue dans son but, et si extraordinaire dans son résultat, a produit partout une grande sensation, étant regardée comme l'indicateur d'un esprit nouveau, et la protestation du sentiment public contre la pratique de l'émancipation, de l'incertitude, de l'égotisme, du despotisme, des coalitions, et de l'agitation."

"Tous les efforts des entrepreneurs publics, partiellement soulagés de leurs obligations, et stimulés par l'espoir d'écarter, qui dépassent cinq millions, n'ont pu détourner le foudre, il en sera de même partout où il y aura des candidats sérieux."

"Qui croirait que, sur le déclin du 19<sup>e</sup> siècle, et à la suite des terribles épreuves d'où est sortie la société nouvelle, il pût se trouver quelqu'un pour oser singer "l'Etat c'est moi" du grand Roi? Mais le temps n'est plus où, armé d'un fœcet, l'impôt sautait silence aux parlements. Le peuple, tout en restant dans sa foi, a poussé un long cri d'émancipation, répété dans les murmures de ses mandataires."

Quant on sacrifiait ou qu'on jouait les amis pour combler d'honneurs et d'émoluments les parents et les ennemis, l'on disait froidement et ironiquement à ceux qui protestaient: "Vous êtes conservateurs, il faut soutenir le parti; de plus, nous avons cinquante-quatre voix de majorité!"

Cinquante-quatre voix!

"Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé?"

Voici maintenant comment la *Minerve* répond à cela.

"La correspondance parlementaire d'Ottawa, parue dans le *Journal de Québec*, du 12 mars, et dont M. Cauchon, ex-président du Sénat, est l'éditeur responsable, constitue non-seulement l'acte d'abjuration d'un apostat, mais encore contre les membres et l'esprit du parti dont il s'est honoré d'être un des chefs pendant 13 ans, la sortie la plus odieuse qui soit jamais échappée d'une plume vénale, et d'une conscience avilie."

L'homme qui suppose des ventes comme celles qu'il signale, ne connut certainement jamais les premiers principes de la morale, pas plus que les règles de la civilité; c'est à la fois un coquin et un malotru."

PUBLICATION SPECIALE.

On lit dans le *Négociant Canadien*.

M. G. E. Desbarats vient de lancer le prospectus d'une nouvelle publication intitulée: *The Canadian Patent Office Record and Mechanics' Magazine*. Ce sera un journal dans le genre du *Scientific American*, et son but consistera dans la publication des plans des inventions enregistrées au bureau des patentes, à Ottawa, avec explication, et de répandre des informations certaines sur tout ce qui relève du génie civil, de la mécanique et des manufactures, tels que la construction des chemins de fer et des vaisseaux, l'exploitation des mines, l'architecture, la fabrication des machines, des meubles et généralement des objets de manufacture indigène, etc.

La première partie, *The Canadian Patent Office Record*, contiendra de 32 à 40 pages illustrées des modèles et d'explications des inventions enregistrées au bureau des patentes depuis que la nouvelle loi est entrée en force, et toutes celles qui le seront de mois en mois; elle sera sous la direction du ministre fédéral de l'Agriculture. La seconde partie développera tout le programme des sciences appliquées et contiendra aussi 32 pages.

Ce journal paraîtra tous les mois au prix de \$1.50 par année. On ne saurait exagérer l'importance et l'utilité d'une pareille publication pour toutes les classes industrielles et nous ne doutons point que le *Patent Office Record and Mechanics' Magazine* n'obtienne bientôt une immense circulation, que nous lui souhaitons de tout cœur.

## DÉBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Après la question de Peterborough est venue celle de Muskoka.

La votation pour le district électoral de Muskoka eut lieu le 23 août dernier.

Deux candidats étaient sur les rangs : M. Alexander Cockburn, réformiste, et M. D'Arcy Boulton, ministériel. Le premier fut élu à une majorité de 124 voix sur son adversaire. Cependant M. Richard Bell, officier-rapporteur, se déclara incapable de rapporter le nom du député élu pour les deux raisons suivantes :

1o. Parce que le livre de poll pour le township de Morisson avait été perdu ; et bien que le député officier-rapporteur eût été examiné sous serment et eût fait connaître le nombre de votes enregistrés pour chaque candidat ; il n'apparaît pas qu'il eût nommé de clerk de poll, ou que celui qui a été nommé ait rempli ses fonctions.

2o. Parce qu'au poll de Parry Sound, le clerk qui avait été nommé ayant été trouvé incapable, a été renvoyé après l'enregistrement des deux premiers votes, et qu'il fut remplacé par un autre à qui on oublia de faire prêter serment.

Cependant, si l'on retranche entièrement le vote de ces deux endroits, il reste encore une majorité de 92 voix pour M. Cockburn.

M. Blake fit une motion résumant ces faits et se terminant par la déclaration que M. Cockburn aurait dû être déclaré élu.

Après quelques remarques de M. Cameron, le premier ministre, Sir John, se leva et dit que tout en continuant de partager l'opinion, que toutes ces questions devraient être portées devant le comité des privilèges et élections, cependant, le gouvernement jugeait à propos d'accepter la motion de M. Blake.

L'opposition prétend que Sir John, ayant déclaré, lors de la motion de M. Blake, au sujet de Peterborough, qu'il s'opposerait aux autres motions de même genre qui seraient faites, il n'a pu céder que parce qu'il s'attendait à être battu.

M. Cockburn prit immédiatement son siège sur les banquettes de l'opposition.

Puis vint le cas de South Benfrew. Dans ce comté, 272 votes ont été enregistrés dans un township où il n'y a pas cent résidents. Il y a parmi ceux qui ont voté des noms russes, polonais, chinois, de toutes les nations, en un mot ; la question fut référée au comité des élections.

Les chaudes discussions et les votes épineux auront lieu, la semaine prochaine, sur le double mandat, la question des écoles du Nouveau-Brunswick, l'intercolonial, etc., etc. Les chefs des deux partis s'étudient, en ce moment, le terrain, font l'examen de leurs forces et les députés indépendants sont l'objet des plus grands soins.

M. McKenzie est le chef de l'opposition et M. Dorion joue le rôle de sous-chef. M. Blake n'a pas voulu accepter le commandement vu qu'il est obligé de s'absenter souvent de la Chambre pour vaquer à sa considérable clientèle.

Parmi les élections contestées on remarque celles de Sir John A. Macdonald, de Sir Francis Hincks, de Sir Georges Etienne Cartier de M. L. A. Boyer, représentant de Maskinongé, de M. Fiset, représentant de Rimouski, de M. Casgrain, représentant de l'Islet. On dit aussi que celles de l'honorable M. Langevin et M. Price, député pour Chicoutimi, seront contestées.

Les journaux conservateurs disent que la contestation de l'élection de Sir John n'est faite que dans le but de l'empêcher de siéger dans le comité des privilèges et élections.

## RIVIÈRE-ROUGE.

Fort Garry, 13 mars.—L'attaque faite sur l'orateur de la Chambre d'Assemblée, le Dr. Bird, est encore le sujet de toutes les conversations. Pendant une semaine avant cet acte, on disait que les membres des chambres allaient être chassés du parlement, à la Cromwell, parce qu'ils avaient refusé d'adopter les vues d'une certaine section, au sujet de l'incorporation de Winnipeg.

Ce bill étant revenu de la Chambre Haute avec l'addition d'une clause dommageable au revenu public, l'orateur la déclara hors d'ordre et c'est pour cela qu'il a été attaqué.

Le 7 du courant, vers une heure du matin, un garçon se rendit chez le Dr. se disant envoyé par le Rév. M. Black, et demandant au docteur de se rendre sans délai chez lui.

Se sentant indisposé, le Dr. Bird donna une note au messager pour le Dr. Codd, priant ce monsieur d'aller à sa place.

Le messager revint en disant que le Dr. Codd n'était pas chez lui. Sur cela le Dr. Bird, quoique malade au point de mettre sa vie en danger, se prépara pour sortir.

Ils embarquèrent dans un cutter et partirent. En arrivant à l'Eureka House, 8 ou 10 hommes coururent sur la voiture et l'arrêtèrent. L'un passa son bras autour de la gorge du docteur, un autre le baïonna en lui appliquant un morceau de coton sur la bouche. Il sentit qu'on lui mettait quelque chose de froid sur la tête et il fit une tentative pour parler et pour se défendre. Mais il fut frappé et tomba à terre privé de connaissance.

Quand il reprit ses sens, il y avait encore deux ou trois de la bande qui le foulèrent aux pieds, mais ils disparurent bientôt.

Il se rappelle avoir senti qu'on lui versait du goudron chaud sur la figure et sur les mains, et quand il arriva chez lui, il vit qu'il en était tout couvert.

Le docteur a le corps beaucoup contusionné, mais il n'a pas été sérieusement blessé.

La nouvelle de cet outrage a soulevé un sentiment profond d'indignation, et le gouvernement offre une récompense de \$100 pour des informations qui conduiront à l'arrestation et à la conviction des coupables.

Le Lieutenant-Gouverneur, le Procureur Général, le Secrétaire Provincial et le Trésorier partent cette semaine pour Ottawa.

Sandy Bay, 9 Mars, 1873.

Messieurs de L'Opinion Publique,

Vous trouverez peut-être qu'il est un peu à bonne heure pour parler à vos nombreux lecteurs des plaisirs et des excursions d'été, lorsqu'à peine nous sortons des froids rigoureux d'hiver, qu'on a hâte de voir finir. De sorte que si j'entreprends cette tâche, on ne pourra pas exiger que je puise l'inspiration dans le présent ; c'est à ce droit que je demande votre indulgence, promettant du moins de prendre autant d'inspiration que possible dans un sujet aussi lointain. Déjà tous ces aimables touristes qui viennent chaque printemps, ainsi que les oiseaux de passage, s'abattent sur nos rives et embellir nos étés, déjà, dis-je, ces touristes font leur projets d'amusement pour l'été

prochain, et il est temps que, pour arrêter leur choix, les rives d'en bas leur envoient un écho de leurs avantages particuliers. C'est dans ce simple but que je vous adresse ces quelques lignes ; mais ne vous attendez pas à m'entendre parler de Cacouna ou de Rimouski, ni d'autres places plus connues ; il s'agit de Sandy Bay.

Vous n'êtes pas, sans avoir entendu parler du Petit Métis qui, en été, est un des ports auxquels touchent les Steamers de la Cie. de Québec et des Ports du Golfe. Sandy Bay est justement son voisin. Le Petit Métis est presque exclusivement habité par des anglais qui, cette année, font de grands préparatifs pour recevoir dignement les voyageurs ; Sandy Bay est essentiellement canadien-français, puis donc qu'un nombre assez considérable de familles anglaises viennent passer l'été au Petit Métis, pourquoi les familles canadiennes qui émigrent de même pour Cacouna ou ailleurs, n'essayeraient-elles pas une bonne fois de Sandy Bay comme résidence d'été ? Depuis deux ou trois ans, le Petit Métis jouit d'une vogue toujours croissante, au point que, l'an dernier, plusieurs familles furent forcées de passer à Gaspé, n'y trouvant plus de place. Ce que possède le Petit Métis, en fait d'attraits champêtres, il ne faut pas le refuser à son voisin ; de plus, on ne doute pas que les eaux y sont meilleures qu'à Cacouna, vu la grande distance qui les sépare. Mais, comme revers de médaille, ce plus grand éloignement produit au loin une espèce de préjugé, on croit que nos plages sont, comme dirait Boileau, "escarpées et sans bords, qu'on n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors." Qu'on se persuade du contraire ; si je ne craignais de passer pour trop intéressé, je me permettrais d'enchanter sur cette idée, en disant que dès qu'on y est, on n'en peut plus sortir.....

La vie est à bon marché, la nourriture saine, le poisson de première qualité, les communications faciles, les promenades magnifiques, le service des lignes télégraphiques et des postes excellent. La proximité du coude de l'Intercolonial et du chemin de fer tant vanté de Matapédia doit être prise aussi en considération.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

A Manitoba on est allé, en plein minuit, à la résidence de l'Orateur de la Chambre d'Assemblée provinciale et après s'être emparé de ce monsieur on l'a couvert d'adult et emplumé ! Le motif de cela est qu'il a contribué à faire avorter un projet de loi, agissant, paraît-il, d'après l'influence de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

M. Hector Fabre, de L'Événement, se présente dans le comté de Québec, contre M. Caron. Il annonce que M. Thibaudeau ayant refusé la candidature et les électeurs la lui ayant offerte avec les plus grandes instances, il a cru devoir céder à la pression des électeurs qui veulent absolument avoir un candidat.

M. G. Gravel, de St. Martin, Ile Jésus, a reçu le degré de docteur à l'Université Laval de Québec après un examen qui lui fait le plus grand honneur.

La semaine dernière, est mort aux États-Unis, un homme dont le nom est intimement lié à l'histoire politique de notre pays, le Dr. Robert Nelson, l'un des chefs de l'insurrection de 1838, l'un des chirurgiens les plus habiles non seulement du Canada, mais de toute l'Amérique.

L'influenza et le croup font beaucoup de victimes en ce moment à Montréal et dans quelques paroisses, entr'autres Berthier et Joliette.

M. Eugène Renault a laissé le Courrier du Canada qu'il rédigeait depuis dix ans avec zèle et habileté. Il est remplacé par M. G. Amyot, avocat de Québec.

M. le Rédacteur,

Le carême amène nécessairement les pensées sérieuses. On pêche dans les églises ; ne pourrait-on pas aussi prêcher un peu dans les journaux ? Comme il serait commode, agréable surtout, de lire un sermon tranquillement au coin de son feu. Plus d'un lecteur, j'en suis sûr, goûtera cette idée ; quant à vos lectrices..... je n'en sais rien.

Il me semble que l'expérience vaut la peine d'être tentée. Même, si vous me le permettez, monsieur le rédacteur, je commencerai tout de suite : "Mesdames et Messieurs, dirais-je...."

Mais non ; changeons de sujet. Montréal est une très-belle ville assurément—il y a bien des bâtisses du gouvernement—des magasins sont richement assortis et très-achalandés. Vous pouvez acheter des épingles d'or, d'argent, d'acier, ou si vous aimez mieux, la cravate la plus voyante ou du meilleur goût qui arrive de Paris. Hier j'avais besoin de consulter deux ouvrages : la Chimie de Dumas et une histoire quelconque des Mathématiques. Où aller ? A qui m'adresser ? Montréal est si grand ; il y a tant de magasins !

Je rencontre D.... et lui expose mon embarras.—Où pourrais-je trouver ces ouvrages ?—Mon cher, quand on a besoin de livres comme ceux-là, on les achète.—Mais....—Oh ! Il n'y a pas de mais. La Chimie ! les Mathématiques ! qui étudie ces choses ? Dans toutes les librairies, tu trouveras Alexandre Dumas ; mais ce n'est pas le tien.—N'y a-t-il pas de bibliothèque publique, où l'on puisse consulter les ouvrages spéciaux, les sources des différentes parties de la science ?—Une bibliothèque publique ! De la science par A plus B ! Tu te crois au 17ème siècle, mon cher, nous marchons.—Hélas ! Pas toujours en avant.

Mesdames et messieurs, voilà le premier point de mon sermon.

Je vais maintenant vous parler d'astronomie. Ne vous récriez pas. Je le sais : autrefois pour devenir astronome, il fallait connaître l'algèbre, le calcul différentiel et intégral, la géométrie rectiligne, analytique, la trigonométrie, surtout la trigonométrie sphérique, la physique ; puis naturellement il fallait étudier l'astronomie et enfin passer des jours et des nuits à manier une foule d'instruments, tels que l'équatorial, la lunette méridienne, le cercle mural, etc., etc. Dieu sait quelle

patience il faut pour l'observation et pour les calculs. Aujourd'hui, il paraît qu'on a heureusement changé tout cela : chacun pourra, sinon lire dans les astres, du moins se croire astronome.

J'en ai vu la recette dans un grand journal de cette ville. L'épicier du coin, qui l'a lu comme moi, dit, le matin, en mangeant ses œufs au beurre :—"Tiens, Marguerite, je veux devenir astronome.—Astronome, diantre ! Qu'est-ce ça ? Et notre fromage ?—Il ne se vendra que mieux. Tu vas m'acheter chez Devins une fiole et un peu de camphre ; tu mettras la fiole dans le camphre.... Voyons, non, le camphre dans la fiole ; tu placeras la fiole au coin de la fenêtre, afin que je voie quand je devrai prendre mon parapluie pour sortir. Comme c'est commode d'être astronome."

Marguerite est toute fière, mais nous n'avons pas raison de l'être autant. Quelque beau jour, nous lirons dans un journal de Paris, un éreintement avec le titre : *La science en Canada*. Nous ne l'aurons pas volé.

Veillez y penser, messieurs qui vous donnez la mission d'instruire le pauvre peuple.

Ne faisons pas comme cette Compagnie qui s'est chargée d'éclairer la ville. Il faut la payer à terme et chèrement. En retour elle nous distribue une lumière assez malade. C'est ce qui choque M. J. B. de cette ville. Barème en mains, il s'est plaint avec éloquence des deniers qu'on lui a arrachés, sans l'éclairer davantage, paraît-il. Je le reconnais M. J. B. a raison, mais il aurait dû se rappeler le conseil de Florian :

Chacun son métier.....

et ne pas sortir de ses chiffres, où il comprend le moins quelque chose. Il a voulu prendre la lanterne et expliquer.... Écoutez-le plutôt : "Quel ingénieux système que cette double pression pour raréfier le plus léger des gaz, l'hydrogène ! M'est avis, cependant, que c'était bien plutôt le carbon, en excès, et même le soufre qui entre dans la composition des gaz hydrogène bicarbure et sulfuré—et non seulement carburé, résultant de la combustion—en quantité insuffisante et d'impure qualité, des matières grasses dont on peut se servir pour en obtenir l'hydrogène."

Comprenez-vous le grec, mesdames ?

La réponse est dans Molière, je le sais. Eh bien ! La première phrase veut dire qu'on emplit un vase en le vidant : vu, sans calembourg, que plus un sceau est vide plus il est plein.

La seconde phrase signifie..... ma foi, je ne sais quoi. Récompense libérale à quiconque déchiffrera cette énigme. En attendant, je conseille à M. B.... de poser cette question à un enfant des écoles : qu'est-ce que le carbon ? L'enfant comprendra probablement qu'il s'agit du carbone, et il dira que c'est un corps élémentaire, ou qu'on ne saurait décomposer. Ce corps s'obtient presque pur par la calcination du noir de fumée ; il est alors amorphe c'est-à-dire non cristallisé. On le rencontre quelquefois au sein des mines, dans les sables de certaines rivières, parfaitement.... c'est le diamant pur et cristallisé. Tiens, la Compagnie du gaz pousserait-elle le luxe jusqu'à vouloir nous éclairer à la lumière du diamant ? Cléopâtre se contentait de boire une perle dissoute dans du vinaigre ; une seule, parce que cela coûte cher ! Que M. B.... ne crie donc pas trop fort : il doit s'estimer heureux de ne pas payer davantage.

Qui n'a pas vu ces tourbillons de fumée noire qui s'échappent des cheminées de nos maisons, des usines, des bateaux à vapeur. M. B.... paraît croire que c'est là du gaz à éclairage. Si vous ne me croyez pas, relisez la phrase citée plus haut : ".... Et non seulement carburé (le gaz), résultant de la combustion en quantité insuffisante et d'impure qualité, des matières grasses dont on peut se servir pour en obtenir l'hydrogène."

Voyons, mon cher monsieur ; asseyez-vous au coin de votre foyer. Jetez-y un morceau de bois ou un peu de charbon ; il brûle ; ordinairement il se produit de la fumée : c'est-à-dire que les parties solides dans la flamme qui ne sont pas brûlées, s'échappent dans l'atmosphère, avec cette odeur désagréable que tout le monde connaît, et forme, en se déposant, le noir de fumée ou la suie. Jusqu'à présent, personne n'avait confondu la suie avec les gaz. Ces derniers, faut-il le répéter, sont aëri-formes.

Tenez, donnez-vous l'agrément d'une promenade vers l'usiner et allez voir comment on y procède à la fabrication du gaz d'éclairage. La houille qui est dans les cornues, soumise à une haute température, se décompose et donne : 1o. des hydrocarbures gazeux ; 2o. des gaz peu ou point combustibles ; 3o. un résidu solide, le coke ; 4o. des matières empyreumatiques d'où l'on tire ces riches couleurs solferino, magenta, etc. J'en parlerai peut-être un jour. Le coke (un tiers environ) est employé à chauffer les cornues ; il brûle alors mais ne se décompose pas.... Vous aurez fait une excursion scientifique ; vous en rapporterez plus de lumières et peut-être aussi un peu d'humilité.

Mon sermon est terminé ; mais :  
"Si cette histoire vous.... ennue  
Je suis prêt à la recommencer."

Il y a encore ample matière.

A. DUVAL.

Les annonces de naissances, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

## NAISSANCE.

A Milford, Mass., le 24 janvier, la dame de M. Alex. Dufresne, une fille. Parrain et marrains, M. Joseph Dufresne et Dlle. Adeline Côté. Le Courrier de St. Hyacinthe est prié de reproduire.

## MARIAGE.

Le 25 février, à l'église Notre-Dame de Worcester, par le Rév. J. B. Primeau, M. L. A. L'Étourneau, vice-président de la Société St. Jean-Baptiste, à Dlle. M. E. Bean, tous deux de Worcester. M. Misael L'Étourneau, de New-England, conduisit le marié et M. Jean Bean, la mariée. Garçons et filles d'honneur : M. L. Rocheleau, Président de la Société St. Jean-Baptiste, et Dlle. Phœbé M. Tougas ; M. C. L'Étourneau et Dlle. S. M. Bean.

## DÉCÈS.

En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 42 ans, 15 mois et 1 jour, dame Marie-Odille Rivest, épouse de M. Charles-François Perrin, marchand. Bonne autant que dévouée à sa famille et à ses amis, d'une piété éclairée et possédant toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui font l'ornement de la femme. Mms. Perrin n'était fait un large cercle d'amis qui regretteront sincèrement sa perte. Puisse leur estime être une consolation dans la douleur de son époux si cruellement éprouvé et de ses six enfants.

A Wauregan, Conn., le 4 mars, M. Léon Fontaine, âgé de 25 ans, natif de St. Pie, P.Q. Il laisse une jeune épouse et grand nombre de parents et d'amis.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

—C'est bizarre !... Dans les villes comme dans les villages, dans les châteaux comme dans les chaumières, on ne parle cependant que de cette troupe de bandits, dont le repaire reste inconnu, dont l'audace s'accroît chaque jour par l'impunité, et qui, comme s'ils étaient protégés par quelque puissance infernale, semblent être partout à la fois, et commettent un crime, demain, à une distance fabuleuse de celui qu'ils auront commis aujourd'hui.

Denis sut commander assez à l'expression de son visage pour amener sur ses lèvres un sourire légèrement moqueur.

Le baron remarqua ce sourire, et il en demanda la cause.

—Que voulez-vous, cher baron ! —répondit le jeune homme, —en France, nous ne pouvons pas nous décider à ajouter foi aux voleurs de grand chemin... et nous avons la mauvaise habitude de faire toutes sortes de méchantes plaisanteries sur les troupes de bandits qui peuplent les forêts noires de votre brumeuse Allemagne... —Ainsi, vous doutez ?... —fit Réginald.

—Malheureusement, je ne puis pas douter du crime, le sang et le feu ne parlent que trop haut. Je ne doute que de ces troupes si bien organisées dont vous me parliez tout à l'heure... Il me semble que malgré vous, vous vous faites l'écho des poétiques exagérations de votre pays.

—Eh bien, si je vous disais qu'une personne de ma connaissance très-intime, mon banquier, qui est en même temps l'un des plus riches commerçants de l'Allemagne ; a failli, il y a un an, périr victime d'une trame ourdie avec une habileté merveilleuse par les affidés de cette même bande dont vous semblez contester l'existence !... —Mais, interrompit le jeune homme, —si je comprends bien vos paroles, la personne de qui vous me parlez a échappé aux dangers qui la menaçaient ?... —Oui, mais presque par un miracle... Pendant plusieurs mois, d'ailleurs, la vie de cette personne a été gravement compromise par les suites d'une blessure terrible, et elle a perdu des sommes immenses... —Puis-je savoir son nom ?

—Oh ! sans doute... ce nom est bien connu, et vous devez l'avoir entendu prononcer plus d'une fois... c'est celui du fameux Van Goët de Cologne, et le drame dont je vais vous raconter les péripéties se passait dans l'auberge du Faucon Blanc, au village de Goldner, sur les bords du Rhin... En entendant prononcer ainsi à l'improviste le nom du juif qu'il avait frappé d'un coup de couteau, Denis, malgré tout son aplomb, devint extrêmement pâle.

Mais il ne tarda pas à reprendre son sang-froid.

Réginald n'avait point remarqué l'émotion passagère de son hôte.

XV. — AMOUR.

Réginald reprit la parole et raconta à Denis toutes les péripéties de ce drame nocturne que celui auquel il s'adressait connaissait mieux que lui.

Quand il eut achevé, il ajouta :

—Maintenant, mon cher chevalier, si vous doutiez encore de l'existence de cette sinistre association de bandits, j'ajouterai qu'il ne se passe presque pas un jour sans qu'ils accomplissent quelque nouvel et sanglant exploit... Le crime de cette nuit est un de leurs actes habituels, seulement ils ne s'étaient pas encore approchés de cette partie de l'Allemagne... Me voici prévenu, je me tiendrai sur mes gardes, et si les misérables s'attaquaient au château de Kergen, ils y trouveraient une résistance à laquelle, sans doute, ils sont loin de s'attendre... —S'attaquer au château de Kergen... —répéta Denis, —ils n'oseraient... —Ah ! répondit Réginald, —je souhaiterais presque qu'ils le fissent !... —Pourquoi donc ?

—Pour voir face à face cette poignée de bandits qui font trembler l'Allemagne, et devant lesquels, je vous jure, le vieux gentilhomme qui vous parle ne reculerait pas.

—Baron, —s'écria Denis, —vous pouvez, le cas échéant, compter sur un bon coup d'épée de ma part !

—Et pardieu, j'y compte aussi ! A nous deux, chevalier, je crois que nous aurions raison, sans trop de peine, de ces mystérieux héros du crime et de la nuit... —Etranges héros !... —répéta le jeune homme, —comment donc se fait-il que la police allemande n'en ait pas fini avec eux depuis longtemps ?

—Parce que, je vous le répète, ils sont invisibles et insaisissables comme de véritables esprits de ténèbres... seulement, sur leur passage, ils laissent une trace de sang.

Après un instant de silence, Denis demanda :

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

—Comment m'avez-vous dit, baron, que se nommait ce banquier juif dont vous me parliez tout à l'heure ?... —Van Goët.

—Est-il de ce pays ?

—Il habite habituellement Cologne, je croyais vous l'avoir dit aussi... —Et vous le connaissez personnellement ?

—Oui, et beaucoup. Van Goët est mon banquier, et c'est de sa bouche que je tiens les détails que je vous donnais il n'y a qu'un instant.

un grand homme si je ne l'arrêtais en route !... —Le soir du même jour, Marguerite et Denis se rencontrèrent dans l'une des allées les plus solitaires du parc.

Nous savons que les deux jeunes gens s'aimaient, mais qu'ils ne se l'étaient jamais dit.

Marguerite, comme toutes les jeunes filles dont l'amour s'unit à une ignorance complète du danger et à une chasteté absolue, était étrangère à toute prudence ridicule.

Elle ne hâta donc pas le pas en voyant Denis s'approcher d'elle, et elle n'eût seulement point la pensée de l'éviter.

Seulement son cœur battit plus vite et une légère teinte rose vint colorer ses joues veloutées.

Marguerite et Denis essayèrent d'échanger quelques paroles banales. Mais ces paroles, que leurs lèvres seules murmuraient, résonnaient faux à leurs oreilles et formaient une discordance étrange avec ce qui se passait dans leur cœur.

Au bout d'un instant, tous deux se turent, et ils continuèrent à marcher à côté l'un de l'autre, lentement et en silence.

Ce silence était rempli d'une émotion charmante et d'un trouble délicieux. Sans échanger un seul mot, ces amoureux se comprenaient.

—Mademoiselle, —dit enfin Denis d'une voix légèrement tremblante, —vous souvenez-vous de notre première entrevue, sur le sommet du mont Elster ?... —Comment pouvez-vous me le demander ? —murmura la jeune fille.

—Avec cette grâce adorable qui est dans tout ce que vous faites, vous m'engagiez à venir au château de Kergen... —Et vous résistiez à mes prières... —A vos prières et aux vœux de mon cœur.

—Et pourquoi cette résistance ?... Je ne l'ai jamais comprise, monsieur Raoul.

—Peut-être était-ce un pressentiment... —Que voulez-vous dire ?

—Qui sait si je ne partirai pas d'ici bientôt, triste et désespéré, y laissant mon bonheur et le repos de toute ma vie ?

Marguerite pâlit.

—Oh ! mon Dieu ! —s'écria-t-elle, —oh ! mon Dieu !

—Qui sait, —poursuivit le jeune homme, —je n'ai plus qu'à mourir, si vous ne m'aimez pas !... —Un sourire d'une expression ravissante entr'ouvrit les lèvres roses de Marguerite et découvrit ses petites dents d'une blancheur nacré.

—Si je ne vous aimais pas, Raoul, —dit-elle avec une candeur angélique, —vous n'auriez qu'à mourir ?... —Le jeune homme fit un geste.

Marguerite, sans lui laisser le temps d'articuler un seul mot, continua : —Mais vous ne mourrez point, Raoul, car je vous aime !... —XVI. — VISITE AU CHATEAU.

A cette parole, à ce doux aveu, Denis ne put que tomber à genoux devant Marguerite, saisir ses deux mains entre les siennes et les couvrir de baisers.

—Eh bien ! demanda la jeune fille en souriant, —regrettez-vous encore d'avoir cédé à mes prières ?... Regrettez-vous encore d'être venu au château de Kergen ?... —Denis répondit par ces phrases entrecoupées et incohérentes qui sont le langage de la passion sincère, par ces mots indistincts, mais échappés du cœur :

... qui, depuis six mille ans, se suspendent toujours aux lèvres des amants !... —Marguerite, chère bien-aimée, —demanda-t-il au bout d'un instant, —le bonheur qui m'inonde est trop grand pour que je ne craigne pas, malgré moi, de le voir s'évaporer comme un beau rêve... Etes-vous bien sûre que votre père ne mettra point d'obstacle à la réalisation de mes désirs et de nos espérances ?... —Mon père ?

—Oui.

—Ne savez-vous donc pas, Raoul, que, certes, après ma sœur et moi, vous êtes en ce monde la personne qu'il aime le plus ?... La pensée de notre union, j'en suis sûre, est au fond de tous ses rêves, et c'est avec une joie infinie qu'il va vous ouvrir les bras et vous appeler son fils.

Marguerite ne se trompait pas.

Lorsque, peu d'heures après la scène à laquelle nous venons de faire assister nos lecteurs, Denis fit officiellement au baron de Kergen la demande de la main de Marguerite, le bon vieillard leva vers le ciel ses yeux mouillés de larmes de joie et étendit vers le faux Raoul de Navailles ses deux mains pour le bénir.

A partir de ce moment, Denis se trouvait officiellement le fiancé de Marguerite.

Nous avons dit plus haut que le projet du jeune homme était, aussitôt après avoir vu sa recherche agréée, de retourner pas-

ser quelques heures au château de Falkenhorst, afin d'y reprendre les sommes considérables déposées par lui en lieu sûr avant son départ.

Comme nul ne dispose de l'avenir et ne peut prévoir les événements, Denis pensa qu'il fallait en finir le plus tôt possible.

Aussi, le soir de ce même jour où il venait d'être agréé par le baron de Kergen, il dit à son beau-père futur, en présence de Marguerite et de Mina : —Cher baron, demain de bonne heure, je prendrai congé de vous.

—Vous nous quittez !... —s'écria Marguerite, devenue aussitôt pâle et tremblante.

—Pour bien peu de temps... deux jours tout au plus.

—Mais pourquoi ?... —Pour terminer une affaire d'argent assez importante, que mon séjour au château de Kergen m'a fait négliger complètement.

—Et, —demanda Réginald, —où vous appelez-vous cette affaire ?

Denis nomma une petite ville distante d'une quinzaine de lieues.

—Eh bien ! —répliqua le baron, —puisqu'il le faut, allez ; mais revenez-nous bien vite... Vous voyez comme ma pauvre Marguerite est pâle.

—Oh ! Raoul... Raoul... —murmura Marguerite, —je ne vous dis pas comme mon père : Allez ! Je vous dis au contraire : A quoi bon nous quitter pour vous occuper d'une affaire qui n'intéresse que votre fortune ?... Qu'importe que nous soyons un peu plus ou moins riche ?... D'ailleurs, cette affaire, vous l'avez remise déjà, vous pouvez sans doute la remettre encore... Raoul, restez auprès de nous... —Chère Marguerite, —répliqua le jeune homme, —vous savez bien que je n'ai et que je n'aurai jamais d'autre volonté que la vôtre... Votre cœur souhaite que je reste... je resterai.

—Merci... merci ! —balbutia la jeune fille avec un sourire et en tendant à Denis sa main, qu'il pressa contre ses lèvres.

Réginald intervint.

—Vous êtes des enfants tous deux, —dit-il, —toi, Marguerite, de t'inquiéter ainsi sans motifs, vous, Raoul, d'obéir à cette chère folle... Ne savez-vous donc pas qu'une courte absence ne sert qu'à faire paraître plus vif le plaisir de se trouver ensemble ?... Deux jours de séparation, pour des amoureux bien épris, c'est une éternité, j'en conviens ; mais de ces éternités-là, on en voit facilement la fin... Vous irez à vos affaires, Raoul, je le désire, je l'exige... Vous partirez demain matin... Denis s'inclina.

—Je ferai mieux, monsieur le baron, répondit-il.

—Que ferez-vous donc ?

—Sur les deux jours que je vous demandais tout à l'heure, je viens de trouver moyen d'en gagner un.

—Comment cela ?

—Au lieu de partir demain matin, je partirai dans une heure... je voyagerai toute la nuit, je serai à destination au point du jour, je ferai mes affaires dans la journée, je me remettrai en route demain soir, et, après-demain matin, je serai le premier à baiser la jolie main de ma belle fiancée... Marguerite sourit et rougit. Réginald approuva de la tête.

—Voilà, —dit-il, —un plan qui me paraît fort sage et combiné, et je n'entrevois aucun obstacle à sa réalisation... Seulement, votre cheval est-il de force à faire trente lieues en deux nuits ?

—Mon cheval est à l'épreuve, —répondit Denis, —je lui ai fait faire plus d'une fois des marches forcées, plus fatigantes que celle dont il s'agit aujourd'hui.

—A la bonne heure.

—Permettez-moi de donner l'ordre de le seller et de le brider sans retard.

—Faites.

Denis salua.

Une demi-heure après, son cheval hennissait devant les larges marches du perron.

—N'y a-t-il donc aucun danger à voyager ainsi la nuit ? —demanda Marguerite d'une voix très-émue.

—Aucun, —répliqua Denis.

—Mais ces bandits dont on parle tant et qui viennent d'incendier la ferme du père de Roschen... —En cas d'attaque, j'aurai de quoi leur répondre, —dit le jeune homme en souriant et désignant les fontes de sa selle. D'ailleurs, ajouta-t-il en montrant du geste le ciel émaillé de constellations étincelantes, l'étoile de notre amour nous protège, elle me ramènera auprès de vous sain et sauf... —Dieu le veuille !... murmura la jeune fille, plutôt du cœur que des lèvres.

Denis s'approcha d'elle.

Il appuya ses lèvres sur son front charmant, qui frissonna sous ce baiser d'une volupté chaste et délicieuse.

(A continuer.)

**RESTITUTION RECUE.**  
J. S. RAYMOND, Ptre. 4-12a

**INSTITUTEUR DEMANDÉ.**  
On a besoin pour l'école du village de la Belle-Rivière, comté d'Essex, Ont., d'un instituteur, pouvant enseigner et parler l'anglais et le français. Un assistant est fourni; salaire libéral. De bonnes recommandations sont exigées. S'adresser immédiatement à M. Blason, syndic d'école, Rochester P. O., Essex Co., Ont.  
12 Mars 1873. 4-12 b



**CANAL LACHINE.**

**AVIS** est par le présent donné que l'eau sera retirée du Canal Lachine, le 1er jour d'Avril prochain, ou aussitôt que les réparations pourront être faites, et sera retenue au dehors jusqu'à ce que les réparations nécessaires soient terminées.  
Par ordre, (Signé) JOHN G. SIPPPELL, Ingénieur, Résidant.  
Bureau du Canal Lachine, }  
Montréal, 17 Mars, 1873. 4-12 e.

**Loterie Ville-Marie.**

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

**32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.**

Priz.	Valeur.
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel: \$500	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tan-n-ries) \$700 chaque.	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) \$300 chaque.	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en Or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant.	\$21,200 00

**DONS:**

- 1—A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2,000 00
  - 2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes... 1,000 00
  - 3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul) 1,000 00
  - 4—Aux Sœurs du Bon Pasteur 500 00
  - 5—Aux Jésuites 500 00
  - 6—Aux Oblats 500 00
  - 7—Aux Sœurs de la Providence 500 00
  - 8—Aux Sœurs de la Miséricorde 500 00
  - 9—A la Colonie Popolis 500 00
- \$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le **cinquième gratis**. Les billets seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal. Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouvel-Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

**POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.**  
20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.  
S'adresser à  
G. H. DUMESNIL,  
Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie,  
No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 tf  
Montréal, 22 janvier.

**SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.**

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.  
Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur  
**HENRY R. GRAY**  
PHARMACIEN,  
144 Rue St. Laurent,  
MONTREAL.  
2-25m (Etabli en 1859.)

**A. SICOTTE,**

No. 331 RUE ST. LAURENT.



Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanterie, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc.  
Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43a

**HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.**  
GRANDE CEUVRE DE CHARITE!  
**LOTTERIE**  
Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus, à St. Saviour de Québec.

**CONDITIONS:**  
I.  
GAIN OFFERT.

- |   | Valeur des lots. |
|---|------------------|
| 1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert.      | \$400 00         |
| 2 Montres d'or, \$60, \$40                              | 100 00           |
| 1 Cornet à piston, monté en argent                      | 50 00            |
| 2 Chaises brodées en laine.                             | 55 00            |
| 2 Tableaux:—Sacré-Coeur de Jésus et de Marie.           | 25 00            |
| 1 Service à déjeuner, en argent.                        | 25 00            |
| 1 Magnifique Prie-Dieu.                                 | 36 00            |
| En tout 1 000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur. |                  |
- Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II.  
**VENTE DES BILLETS.**

Chaque billet se vend 25 centimes. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir:  
1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3.  
2. 3 billets pour 24; " " 27 billets pour \$6.  
Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyés au sousigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.  
Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III.  
**TIRAGE DES LOTS.**

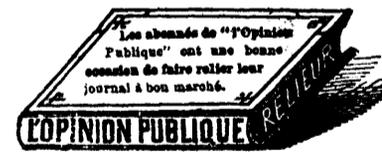
Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.  
Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage:  
1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposés dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.  
2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.  
3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au sousigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.  
4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus.  
J. R. L. HAMELIN, Ptre.,  
Hôpital-Général, Québec.  
4-7 p

**USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.**

(Etablies en 1828.)  
**CHARLES GARTH & CIE.**  
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS.  
De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.  
Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.  
On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.  
Bureau et Manufacture  
No. 536 à 542, RUE CRAIG,  
MONTREAL,  
77 Rue St. Jacques.  
4-7 p

**CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH.** 3-22 m

**J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTUREUR DE LIVRES BLANCS.**



PORTE VOISINE DU No. 67 RUE St. GABRIEL MONTREAL. 3-42m

**Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.**

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,  
SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E.-U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garants pour cinq ans.  
THOMAS A. HAINES, gérant.  
Assortiment sp. tendide de Pianos et Orgues.  
Pianos à louer,  
Pianos échangés  
Orgues à louer.  
Réparations faites convenablement.  
Pianos vendus par versements.  
Pianos vendus avec termes faciles.  
Rappelez-vous l'endroit, 432, Rue Notre-Dame, porte voisine de la "Maison des Récollets."  
Les instruments à meilleur marché dans Montréal.  
3-42m

**POUDRE ALLEMANDE,**

SURNOMMÉE  
**THE COOK'S FRIEND**

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-38 m.

**EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1866.**  
MÉDAILLES DE 1ÈRE CLASSE,  
**ALFRED LABARRAQUE & C<sup>ie</sup>.**  
**QUINIUUM LABARRAQUE**  
Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinquum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.  
Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.  
Le Quinquum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.  
Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

**AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:**  
**DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.**

**GOUDRON DE GUYOT.**  
Liquueur Concentrée et Titrée.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.  
pour obtenir à l'instant un verre d'excellent eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manèment et désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

**EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:**

**BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIATRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.**

**EN LOTIONS:—Liquueur pure ou étendue d'un peu d'eau.**

**AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.**

**EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.**

**ECOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.**

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

**PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.**

**AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:**  
**DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.**

**CHARBON DE BELLOC.**

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

- GASTRALGIES
- DYSPEPSIE
- PYROSIS
- AGRÉSUS
- DIGESTIONS DIFFICILES
- CRAMPES D'ESTOMAC
- CONSTIPATION
- COLIQUES
- DIARRHÉE
- DYSSENTERIE
- CHOLÉRIQUE.

**MODE D'EMPLOI.**—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

**PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.**  
**PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.**

**AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:**  
**DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.** 3-14 m

**ETEIGNOIR D'INCENDIE**  
**BABCOCK**  
**FIRE EXTINGUISHER.**

"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."  
EMPLOYÉ PAR  
Les chemins de fer,  
Les bateaux à-vapeur, Hotels,  
Les Mines, les Ateliers,  
Les Départements du Feu, etc.  
Faites demander "Its Record."  
F. W. FARWELL, Secrétaire,  
407, BROADWAY, N.-Y.

**O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE,**  
Coin des rues Craig et St. Laurent,  
MONTREAL.  
On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20m

**\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.**  
DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.  
Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.  
Une visite est sollicitée.  
R. DEZIEL,  
131, Rue St. Joseph.  
3-22m

**DÉPARTEMENT DES DOUANES.**  
Ottawa, 4-9 Novembre, 1872.  
L'ESCOMPTE AUTOMISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.  
R. S. M. BOUCHETTE,  
Com' Lissaire des Douanes.

**CANAL LACHINE.**

**DES SOUMISSIONS** cachetées, adressées à F. BRAUN, Secrétaire des Travaux Publics, seront reçues à ce Bureau, jusqu'à Jeudi Mini, le 20me jour de ce mois, pour l'ouvrage de "Forge nécessaire aux réparations et à l'entretien du Canal Lachine, pour deux ans, à partir du 1er Mai prochain 1873.

Les matériaux fournis, et l'ouvrage exécuté par l'entrepreneur de temps en temps, selon qu'il sera requis, classés et décrits comme suit, savoir:  
Pour fer fondu, de chaque de description requise, propre pour l'ouvrage, par livre.  
" fer forgé, meilleure qualité " " "  
" anglais, commun " " "  
" Ciseaux, forets, etc., en acier fondu " " "  
" Pics et leviers " " "  
" Aiguiser les picks ou leviers par pointe.  
" et acérer les picks et leviers " " "  
" les forets " " "  
" les ciseaux " " "  
" et acérer les ciseaux " " "  
" Cuivre de chaque description requise, propre pour l'ouvrage par livre  
" Travailler le vieux fer fourni par le Département, par livre.

Pour souder, couper, redresser et ajuster les lisses d'appui.  
Pour les étançons etc., pour les écluses } par heure.  
et autres ouvrages,  
Pour ouvrage de forge fait sur la ligne } par jour.  
du canal.  
Les Soumissions, dans chaque cas, doivent couvrir le coût de la livraison du fer, dans le voisinage de l'endroit où il doit être employé. Chaque article, dans son espèce respective doit être de la meilleure qualité, et l'ouvrage exécuté à l'entière satisfaction de l'officier en charge.  
Bureau du Canal Lachine. }  
Montréal, 10 Mars 1873. }  
Par ordre, (Signé), JOHN G. SIPPPELL, Suptg. Engineer.

**ROMAN CANADIEN.**

**L'INTENDANT BIGOT,**  
PAR JOSEPH MARMETTE.

**BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.**  
Prix: 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-30tf

**COURS ELEMENTAIRE**

DE  
**BOTANIQUE**

ET  
**FLORE DU CANADA**

A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION

PAR  
**L'ABBÉ J. MOYEN,**

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.  
Prix: Cartoné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)  
Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 tf

Imprimé et publié par G. E. DESMARAIS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.